

**SÉMINAIRE  
DE PROSPECTIVE  
TERRITORIALE DANS LE  
CADRE DU PROGRAMME  
ESPON-ORATE**

MOULLINS DE BEEZ, NAMUR  
21 AVRIL 2005

*Société wallonne de l'Evaluation  
et de la Prospective*

*Division de l'Aménagement et  
de l'Urbanisme (DAU), Région wallonne*

*Namur, septembre 2005*

## Use of ESPON results in new research projects outside the ESPON framework

The ESPON Monitoring Committee has in order to provide for a wider dissemination of ESPON results agreed in authorizing ESPON Managing Authority to grant permission to the further use of ESPON results in new external research projects under certain conditions.

The conditions for granting permission are:

- To exclude the use of raw data provided by third party such as Eurostat, which are licensed only for the use in the ESPON framework.
- To remind that any use of ESPON material has to be cited in accordance with normal scientific standard.
- In case ESPON texts are cited and/or ESPON maps are used a disclaimer must be placed in the beginning of the report, visible and readable, saying: "Texts and maps stemming from research projects under the ESPON programme presented in this report does not necessarily reflect the opinion of the ESPON Monitoring Committee".
- ESPON maps reproduced in reports must follow the ESPON map design and include the ESPON disclaimer and the ESPON logo as well as the outermost regions.
- To exclude using the ESPON map design for new maps produced by the new projects outside the ESPON framework.
- A printed copy of the final report of the external project, to which the ESPON MA has granted permission to make use of ESPON material, must be sent to the ESPON CU.

The ESPON MA will on behalf of the MC reply in writing to any external body requesting permission to make further use of results/findings developed within the ESPON 2006 Programme.

# Sommaire

INTRODUCTION : DU SDEC À ESPON, par Luc Maréchal	page	5
UNE DÉMARCHE DE PROSPECTIVE EUROPÉENNE, À PARTIR DE LA RECHERCHE, par Paraskevas Caracostas	page	11
LE PROGRAMME ESPON par Pierre Cornut en collaboration avec Sarah Luyten	page	19
PROJET 3.2 DU PROGRAMME ESPON SCÉNARI D'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE EUROPÉEN EN RELATION AVEC LE SDEC ET LA COHÉSION, par Jacques Robert	page	31
LES QUESTIONS ET RÉPONSES	page	59
CONCLUSION	page	71



# Introduction

## **INTRODUCTION : DU SDEC À ESPON**

Luc Maréchal, Inspecteur général à la Division  
de l'Aménagement et de l'Urbanisme.

Nous avons tenu à organiser ce séminaire avec la SWEF – Société wallonne de l'Évaluation et de la Prospective -, laquelle est née en 2000 dans le giron de l'Institut Jules Destrée, au fil de la démarche initiée par ce même institut dès 1985 : La Wallonie au futur ([www.wallonie-en-ligne.net](http://www.wallonie-en-ligne.net)).

Portée au départ par la société civile, la démarche de prospective a en effet atteint en Wallonie un seuil de maturité. Quelques faits pour illustrer cette situation :

- Dans la sphère publique, le décret du Parlement wallon du 4 décembre 2003 créant l'IWEPS : l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique à partir du SES (Service des études et de la statistique) <http://statistiques.wallonie.be>.
- La réalisation d'un exercice de prospective par l'Institut Destrée pour le Gouvernement wallon : Mission prospective Wallonie 21. La prospective à l'écoute de la Wallonie.
- Dans la sphère civile, citons le parallèle à l'exercice qui vient d'être cité, une démarche de prospective participative : Wallonie 2020.
- Enfin les nombreuses démarches de prospective territoriale : Liège 2020, Pays de Herve au futur, Luxembourg 2010, Prospect 15, Charleroi 2020.

## LA PROSPECTIVE RÉGIONALE EST EN ROUTE

La Wallonie, région à compétence législative, veut dans le concert européen des régions être acteur dans cette Europe qui se

construit. Pour elle, une démarche prospective était non seulement souhaitable mais indispensable au niveau européen.

Tant pour les régions que pour l'Europe, le constat émis dans un ouvrage de la DATAR s'impose : « La prospective territoriale contribue (...) d'une part à asseoir de nouvelles responsabilités et une légitimité, d'autre part à bâtir une stratégie territoriale en s'appuyant sur une réflexion à long terme. »<sup>1</sup>

Aussi, dès la préparation du programme ESPON, la Région wallonne, avec d'autres, a insisté sur deux points forts : être une aide à la décision, adopter une attitude prospective.

ESPON s'inscrit dans la lente et continue émergence d'une approche intégrée du territoire européen. C'est tout d'abord le Conseil de l'Europe, avec la CEMAT – Conférence européenne des Ministres responsables de l'aménagement du territoire – qui a ouvert ce chantier avec des documents qui ont construit des concepts d'analyses ou de décisions comme la Charte de Torremolinos en 1983.

Par ailleurs, divers essais ont été menés pour définir un projet d'aménagement du continent européen : ainsi en 1994, le « Schéma européen d'aménagement du territoire ».

En septembre 2000 à Hanovre, la CEMAT adoptait les « Principes directeurs pour le Développement territorial durable du continent européen ».<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Aliette Delamarre, La prospective territoriale, Collection "Territoires en mouvement", 2002, Paris, Datar, La Documentation française, p. 17.

<sup>2</sup> <http://mrv.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/DAU/Dwnld/PrincipesDirecteursHanovre2000.pdf>. Voir pour les liens entre ces principes et le SDER adopté en 1999 par le Gouvernement wallon : Christian Bastin, L'aménagement du territoire wallon au regard des « Principes directeurs pour le développement territorial durable du continent européen », SDER/Notes de recherche 2005/2, Namur, Secrétariat du SDER, 11 pages [http://sder.wallonie.be/Dwnld/BASTIN\\_CEMATpdf](http://sder.wallonie.be/Dwnld/BASTIN_CEMATpdf)

Avec ce dernier document, le Conseil de l'Europe rejoignait la démarche entreprise au sein de l'Union européenne à travers le CDS, Comité de développement spatial, enceinte regroupant les Etats membres et la DG Regio dans un esprit de partenariat intergouvernemental et communautaire. Lancé en 1993 lors du Conseil informel des Ministres de l'aménagement du territoire<sup>3</sup>, ce Conseil adoptait en mai 1999 le Schéma de développement de l'espace communautaire (SDEC). Etape majeure dans une approche territoriale de l'Europe.

## ESPON (OU ORATE) TROUVE UN FONDEMENT DANS LE SDEC :

*« (173) Au-delà de l'échange d'informations, un réseau d'instituts de recherche des Etats membres spécialisés dans le développement spatial devrait préparer et accompagner la coopération politique des autorités nationales chargées du développement spatial entre elles et avec la Commission. Les résultats des recherches pourraient constituer une base de discussion pour le Comité de Développement Spatial (CDS). La coopération entre les instituts de recherche et leur collaboration étroite avec le CDS nécessitent des structures de travail permanentes et devraient être cofinancées par le budget communautaire. A part un secrétariat central pour le réseau, la mise en réseau efficace des instituts de recherche nationaux pourrait rendre inutile la création d'une agence européenne centralisée de plus. La collaboration au sein d'un réseau*

*est actuellement expérimentée dans le cadre d'un programme d'étude fondé sur l'article 10 du règlement FEDER.*

*L'institutionnalisation d'un « Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen » devrait être initiée au plus vite en tenant compte des enseignements du programme d'étude. »<sup>4</sup>*

Lors du Conseil de Tampere en octobre 1999, douze actions ont été décidées. « Le but est de traduire les objectifs politiques pour le développement spatial européen en exemples de bonnes pratiques aux niveaux transnational et européen ainsi qu'aux niveaux national, régional et local. Ce faisant, l'objectif est de faire apparaître des façons concrètes et visibles d'appliquer et de soutenir les orientations politiques fixées pour le territoire européen. »<sup>5</sup>

L'une d'elle vise à l'établissement de la coopération au travers de l'ORATE.

« Depuis la réunion ministérielle à Echternach en décembre 1997, c'est une priorité que d'établir l'ORATE, un réseau de recherche et de suivi du développement spatial et de l'aménagement du territoire. L'objectif à long terme est de trouver des solutions pour la coopération avec ORATE au-delà de la période de programmation des fonds structurels. Pour la période de programmation du FEDER 2000-2006, les Etats membres présenteront la demande d'un projet de coopération éligible au financement au titre d'Interreg III C. Ce « programme de recherche pour l'observation du territoire » constitue une solution à moyen terme (2000-2006) pour l'établissement de l'ORATE.

<sup>3</sup> Conseil informel "politique régionale et aménagement du territoire", dans Les Cahiers de l'Urbanisme, n° 11, hiver 1993-1994, pages 53-121.

<sup>4</sup> Schéma de développement de l'espace communautaire, page 42.

<sup>5</sup> Programme d'action du SDEC, Tampere, page 1.

*La demande sera basée sur les résultats de la présidence luxembourgeoise et sur le travail de la task force du CDS conduite par le Luxembourg ainsi que sur les expériences de la phase d'essai en cours appelée « le programme d'étude sur l'aménagement du territoire européen 1998-99 », cofinancé par la Commission au titre de l'article 10 du FEDER.*

*Tous les Etats membres ont l'intention de participer à ce programme Interreg III C. La présence de la Commission dans [la] structure d'un tel réseau sera indispensable pour assurer une dimension européenne et la coordination du travail.*

*Un programme de travail sera développé afin que l'ORATE soutienne la politique européenne de développement spatial et assure le suivi des tendances correspondantes sur le territoire européen. Le programme de travail prendra en considération des recommandations à venir pour des recherches ultérieures venant du « programme d'étude sur l'aménagement du territoire européen 1998-99 », ainsi que des expériences obtenues lors de la finalisation du premier SDEC. »<sup>6</sup>*

Menée par le Grand-Duché de Luxembourg à travers de moults et longues négociations, l'action a vu le jour avec le programme ESPON qui nous rassemble ce jour.

Si nous nous réjouissons de ce premier exercice de prospective territoriale européenne, nous ne pouvons oublier que c'est à la DG Recherche qu'une démarche prospective a été initiée, avec par exemple le programme FAST.

A ce titre, l'intervention de Monsieur Caracostas, chef de l'Unité K2 Prospective de la DG Recherche de la Commission européenne, s'imposait. D'autant plus que les derniers travaux qu'il a conduit à travers le programme de prospective « Blueprint » rejoignent le territoire et les objectifs de Lisbonne avec les territoires de la connaissance.

Monsieur Cornut et Madame Luyten présenteront le programme ESPON pour permettre ensuite à Messieurs Lennert et Robert de présenter les scénarii de prospective qu'ils ont élaborés avec un vaste consortium de bureaux d'étude, et d'en débattre ensuite avec la salle.

Monsieur Robert est un des auteurs d'une étude publiée en 1978 par le Conseil de l'Europe sous le titre : « Réflexion prospective sur les déséquilibres régionaux européens ».

Jacques Robert terminait son étude par cette question à propos d'un scénario volontariste de développement : quelle est « la compatibilité d'un redéploiement des entreprises européennes avec la nécessité croissante d'un rééquilibrage intra - européen. Le développement prioritaire des secteurs « nobles » de la production en Europe n'est-il pas susceptible de maintenir, voire de renforcer la concentration spatiale des activités ? »<sup>7</sup>. Nous sommes là au cœur du débat de la cohésion territoriale.

Cohésion territoriale, inscrite dans le projet de Constitution européenne et qui sera l'ordre du jour du Conseil européen des ministres de la cohésion territoriale à Luxembourg en mai prochain.

<sup>6</sup> Programme d'action du SDEC, Tampere, pages 4 et 5.

<sup>7</sup> J. Robert et A. Müller-Robert (sous la conduite de), Réflexion prospective sur les déséquilibres régionaux européens, Collection Aménagement du territoire européen, série Etudes, n° 16, 1978, Strasbourg, Conseil de l'Europe, page 33.

Je vous propose d'entamer nos travaux sous la direction de Marc Installé, secrétaire général adjoint du Conseil

Economique et Social de la Région wallonne (CESRW) mais qui siège ici au titre d'administrateur de la SWEF.

# Prospective

## UNE DÉMARCHE DE PROSPECTIVE EUROPÉENNE, À PARTIR DE LA RECHERCHE

Paraskevas Caracostas,  
Chef de l'unité K2 « prospective »  
de la DG. Recherche de la Commission européenne.

A la DG recherche, nous ne sommes pas au départ des spécialistes de la prospective territoriale. Nous avons développé cette face de la prospective, par les requêtes des recherches successives, qui nous ont conduits au départ de la sphère de la recherche et de l'innovation à intégrer la dimension territoriale.

Dans le cadre du cinquième programme-cadre (1998-2002), un programme dénommé STRATA (Strategic analysis of specific political issues) portait sur les politiques de recherche et d'innovation. Son but était de faire dialoguer experts et décideurs politiques. Dans ce programme, le projet FOREN visait à développer des outils de prospective régionale, et surtout établissait un réseau entre les prospectivistes et les acteurs régionaux (\*).

FOREN a engrangé de nombreux résultats qui ont permis de renforcer le portefeuille d'activités de prospective de l'Unité.

Créée en 2001, cette unité a pour objectifs :

- de favoriser la coopération européenne dans le domaine de la prospective scientifique et technologique ;
- de mettre en réseau les acteurs gouvernementaux qui organisent les grands exercices de prospective ;
- d'exploiter les résultats des ces exercices pour éclairer la politique de recherche européenne ;
- de gérer la dimension prospective dans le cadre des programmes-cadres ; le 5<sup>ème</sup>, avec un budget de 15 millions d'Euros,

STRATA. Le 6<sup>ème</sup> programme-cadre avec un budget plus limité de 5 millions d'Euros pour une période de quatre ans notamment pour financer la mise en place d'une plate-forme d'échange prospective (European Foresight Knowledge Sharing Platform).

Notre définition de la prospective tient en trois composantes totalement indissociables.

Premièrement, il s'agit de penser le futur : c'est-à-dire d'identifier les futurs possibles, d'imaginer les futurs désirables.

Deuxièmement, d'en débattre à travers un processus participatif associant de nombreux et différents partenaires (autorités publiques, organisations non gouvernementales, secteur industriel, organisations de recherche).

Troisièmement, de donner forme au futur par l'action.

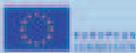
Il s'agit :

- d'identifier aujourd'hui les priorités en R&D sur la base de scénarii des développements futurs dans le champ de la science et des technologies comme dans celui de la société et de l'économie,
- de définir des stratégies,
- d'injecter les résultats dans le processus de décision publique et d'aider les participants à développer ou à ajuster leurs stratégies individuelles.

Pour réaliser ces tâches, nous avons utilisé toute une série d'outils dans le 5<sup>ème</sup> programme-cadre.

---

\* Voir Scénarii for the Future of European Research and Innovation Policy, Proceedings of a STRATA/Foresight Workshop, december 2003, 88 pages, DG Research, European Commission. Le potentiel de la prospective régionale, Rapport final du groupe d'experts STRATA - ETAN : Mobiliser le potentiel de la prospective régionale pour une Union Européenne élargie : une contribution essentielle au renforcement de la base stratégique de l'Espace européen de la recherche (EER), 2002, 39 pages, DG Recherche, Commission Européenne



## DG Research unit K2 - “Science and Technology Foresight”

### ? Promote a European Foresight Area

⇒ Interconnect and support TF activities at European, national and regional level, in close co-operation with all related actors in Europe

### • Internal think tank activities

⇒ Provide input to EU research and innovation (RTDI) policy development

### • Implement projects in support of RTDI policy & foresight development

⇒ in FP5: **STRATA**; in FP6: **Foresight Knowledge Sharing Platform**

## Promote foresight co-operation in support of the ERA

2

Dr. C Caracostas, DG RTD K2, April 21, 2005

Support for the coherent development of policies



## LE PREMIER EST LE PROGRAMME STRATA, LUI-MÊME

Dans le programme STRATA, a été financée toute une série de projets de prospective, par exemple un projet innovant où le design industriel est utilisé comme outil de prospective. Des projets qui ont été des « spin-offs » de FOREN. Ainsi le projet sur les « quatre moteurs » de l'Europe ; en appliquant les méthodes FOREN dans quatre régions d'Europe.

Un autre projet, eFORESEE, a visé à intégrer les nouveaux Etats membres dans des exercices de prospective. Enfin, le projet FORETECH a permis d'intégrer dans l'espace de la prospective, la Roumanie et la Bulgarie.

Le second outil employé est celui des groupes d'experts.

Nous avons réuni différents groupes d'experts pour une période de 6 à 9 mois et nous leur avons demandé de produire un rapport sur un thème particulier. Nous avons créé deux groupes dans le domaine de la prospective régionale ; particulièrement le groupe BLUEPRINTS qui a développé des outils spécifiques de prospective pour différentes régions.

Nous avons développé un troisième outil : la plate-forme d'échange prospective. D'une part, cela permet d'assurer un suivi systématique des exercices de prospective réalisés sur le terrain. On va ainsi créer une base de données sur tout ce qui se fait en prospective en Europe depuis quatre ans.



## Our tools (1): FP5 Strata projects

- **DFFN - Design For Future Needs** ([www.dffn.org](http://www.dffn.org))
- **eForesee - Exchange of Foresight relevant experiences for small Candidate Countries** ([www.eforesee.info](http://www.eforesee.info))
- **EUROPOLIS - Scenarios for the evolution of European S&T policies** ([www.obs-ost.fr/fr/projet\\_europolis.php](http://www.obs-ost.fr/fr/projet_europolis.php))
- **FoMoFo - Four Motors Foresight initiative** ([www.foresight.it](http://www.foresight.it))
- **FOREN - Foresight for Regional Development network** ([foren.jrc.es](http://foren.jrc.es))
- **FORETECH - Technology & Innovation Foresight for Bulgaria and Romania**
- **ITSAFE - Integrating Technological and Social Aspects of Foresight in Europe** ([www.supra.ed.ac.uk/Publications/ITSAFE\\_FINAL\\_REPORT.pdf](http://www.supra.ed.ac.uk/Publications/ITSAFE_FINAL_REPORT.pdf))
- **TAMI – Technology Assessment in Europe; between Method and Impact** ([www.europaesche-akademie-aw.de](http://www.europaesche-akademie-aw.de))

4

Dr. C. Caracostea; DG RTD K2; April 21, 2005

Support for the coherent development of policies



D'autre part, afin de continuer à systématiser les outils de prospective, nous sommes liés contractuellement avec l'Institut de prospective technologique de Séville. Nous allons créer en commun un site Internet qui reprendra différents travaux, des méthodes permettant ainsi à chacun d'obtenir des outils pour réaliser un exercice de prospective. Ce site sera accompagné d'actions plus ciblées telles des séminaires, des ateliers.

### BLUEPRINTS

A la suite du projet FOREN, en 2003-2004, des guides pratiques de la prospective régio-

nale en Europe ont été diffusés ; 14 guides de prospective sur chacun des anciens Etats membres, sauf le Luxembourg (\*). Le fil conducteur de ces guides est de montrer pour chaque pays ce qui s'est fait comme exercices de prospective.

Il est apparu que ces guides étaient trop généraux. Nous avons donc voulu aller plus loin dans le domaine de la prospective territoriale afin d'adapter les outils de prospective à chacune des régions étudiées. C'est ainsi qu'a été développé le projet BLUEPRINTS.

BLUEPRINTS, en partant d'initiatives de prospecteurs régionaux a fait émerger cinq

\* Pour la Belgique : Guide pratique pour la prospective régionale en Belgique, 2002, 204 pages, DG Recherche, Commission Européenne et Praktische gids voor regionale foresight in BELGIË, 2002, 204 p., Directoraat-generaal Onderzoek, Europese Gemeenschappen

types de régions intéressantes pour développer des outils plus spécifiques.

Tout d'abord, les régions qui avaient mené des exercices de stratégies régionales d'innovation dans le cadre des Fonds Structurels. Ce groupe fut appelé FOR-RIS. Deuxièmement, les régions en déclin industriel. Des régions qui avaient besoin de politiques de reconversion et de diversification. C'est le groupe UPGRADE.

Troisièmement, le groupe TECHTRANS avec les régions qui désiraient coopérer avec d'autres dans le domaine du transfert technologique.

Ensuite, des régions qui étaient voisines et qui coopéraient déjà au-delà des frontières

(par exemple la Grande Région). C'est le groupe TRANSVISION.

Enfin, le groupe AGRIBLUE, pour les économies rurales en reconversion.

L'ensemble de ce travail a été disséminé et débattu lors d'une grande conférence en septembre dernier. Ces cinq guides BLUE-PRINTS sont accompagnés d'un document plus politique qui procure des recommandations aux décideurs régionaux.

La méthode des groupes d'experts a permis de mobiliser des acteurs régionaux, d'échanger des expériences très concrètes y compris avec des acteurs émergents des nouveaux pays voisins de l'Union (ex. la Serbie).



### Our tools (3): Foresight knowledge sharing platform

- **Monitoring & analysis of, and reporting on, (S&T) Foresight activities at regional, national and European levels**
- **Mobilising foresight knowledge around key EU-relevant issues**
- **Focus on shared use by policy-makers of results and knowledge produced by foresight initiatives at all levels**
  - ⇒ promoting forward-looking and coherent research and innovation policy-making in Europe
  - ⇒ exchange of good practice and methodological tools



## *Foresight and the Transition to Regional Knowledge-based Economies*

*Policy orientation report of the expert group, Liam Downey, Peter Heydebreck, 8 pages, october 2004 ;*

*Synthesis report of the expert group, Liam Downey, Peter Heydebreck, Hugues de Jouvenel, 46 pages, october 2004 ;*

### *The transvision blueprint*

*Bridging neighbouring regions belonging to different jurisdictions, i.e., historically and culturally close regions divided by national borders, Philippe Destatte, Pascale Van Doren, 38 pages, october 2004 ;*

### *The upgrade blueprint*

*Foresight strategy and actions to assist regions of traditional industry towards a more knowledge-based community, Gordon Ollivere, Luk Palmen, Michael Guth, 40 pages, october 2004 ;*

### *The FOR-RIS blueprint*

*Experiences and ideas for developing foresight in a regional innovation strategy context (RIS/RITTS), Karel Klusacek, Marja Toivonen, 38 pages, october 2004 ;*

### *The agriblue blueprint*

*Sustainable Territorial Development of the Rural Areas of Europe, Patrick Crehan, Liam Downey, 30 pages, october 2004 ;*

### *The techtrans blueprint*

*Transregional integration and harmonisation of technology support mechanism, Henning Banthien, Rafael Muguerza, Günter Clar, 38 pages, october 2004.*

*Diffusion : Office des publications officielles de la Commission européenne*

## THE MUTUAL LEARNING PLATFORM FOR EUROPE'S RÉGIONS

Tout ce travail est en train de converger dans le 6<sup>ème</sup> programme-cadre, vers une nouvelle action conjointe des DG Recherche, Regio et Entreprise : la plateforme d'apprentissage mutuel pour les régions (Mutual Learning Platform for Europe's Régions 2005-2006). Le but est de faire dialoguer les experts, les régions dans trois domaines :

- la prospective territoriale ;
- le benchmarking régional ;
- les profils régionaux.

A ces trois domaines correspondent trois groupes de travail qui travailleront pendant deux ans avec deux ateliers par groupe. Tout ce travail va nous permettre de remplir notre objectif à savoir transférer toute l'expérience acquise au fil des années vers le système des Fonds Structurels. Nous pensons notamment que nous pouvons faire prendre conscience aux nouveaux Etats membres de la dimension prospective à travers la programmation des Fonds Structurels. Le défi est de voir cette opération de mutualisation se traduire dans les

programmes couvrant la période 2007-2013.

De ce point de vue, nous sommes complémentaires du projet ESPON/ORATE, projet d'analyse, d'expertise sur l'avenir de l'Europe au niveau territorial.

Ce projet est fortement utile, car nous allons élargir notre champ de travail. Jusqu'à présent nous avons travaillé sur la prospective du système de recherche et développement technologique. Désormais, nous allons nous pencher vers des exercices de prospective sociétale qui prennent en compte des éléments plus sociaux, environnementaux, économiques. Car la prospective me semble un élément essentiel du débat européen, pas seulement pour l'aménagement du territoire mais, aussi pour le commerce international, par exemple. Le commissaire Lamy, avant de quitter son poste, a commandité une série d'études de prospective. Petit à petit, l'Europe se bâtit un portefeuille de prospectives de plus en plus larges. Ce qui sera très utile pour les politiques communautaires.

[www.cordis.lu/foresight](http://www.cordis.lu/foresight)

# Programme

## LE PROGRAMME ESPON

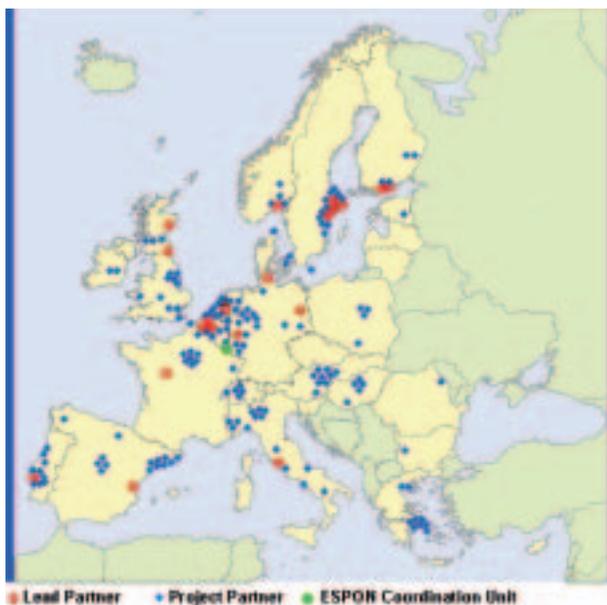
Pierre Cornut,  
Chercheur à l'ULB (IGÉAT)  
en collaboration avec Sarah Luyten,  
chercheuse à la KUL (ISEG)

## INTRODUCTION

Engagés par les trois régions, Sarah Luyten et moi-même constituons le point de contact ESPON pour la Belgique.

Nous allons présenter successivement les origines d'ESPON, son mode de fonctionnement, les projets de recherche ESPON, en concluant par ce qu'ESPON peut apporter.

La conscience territoriale européenne est apparue dans les années 1990. Elle s'est notamment matérialisée par l'adoption du SDEC (le Schéma de Développement de l'Espace Communautaire) qui fixe des options politiques. Celles-ci, bien que non obligatoires, constituent une charpente d'idées sur laquelle se basent les Etats membres pour construire leur politique d'aménagement du territoire.



**Carte 1 :** Géographie des Groupes de travail transnationaux : partenariats (phase 1-5 des projets)

(source : site internet d'ESPON: <http://www.espon.lu/online/documentation/network/tpg/index.html>).

### Commentaire :

Les Groupes de travail transnationaux (Transnational Project Groups - TPG) réalisent les projets de recherche. Ils sont constitués d'équipes transnationales (originaires d'au moins trois pays) dont l'une d'entre elles est chargée de coordonner la recherche (Lead partner). L'unité de coordination d'ESPON (ESPON coordination unit) est, pour sa part, chargée d'animer et de gérer le programme dans son ensemble.

La carte ci-dessus donne un aperçu de la répartition géographique des groupes susmentionnés au sein de l'Europe. L'Unité de coordination d'ESPON, localisée au Grand-Duché du Luxembourg, est représentée par un point vert. Les partenaires leaders sont représentés par des points rouges et les autres équipes de recherche par des points bleus.

Les options politiques étant fixées dans le SDEC, l'objectif était ensuite d'impliquer le monde scientifique afin de tester et d'analyser les propositions qu'il contient.

La première étape fut un programme d'études de deux années, le PEATE (Programme d'Etudes sur l'Aménagement du Territoire Européen) qui réunit 15 pays, 200 chercheurs. C'était un programme novateur mais dont la communication était l'une des grosses faiblesses.

La deuxième étape est le programme ESPON, projet de recherche financé par la Commission européenne et par 15 Etats membres, plus 5 parmi les 10 nouveaux et par la Suisse et la Norvège (voir Annexe A Tableau financier).

L'espace étudié s'étend sur 29 Etats, à savoir les 25 membres de l'Union, plus la Suisse et la Norvège plus les deux pays candidats que sont la Roumanie et la Bulgarie. 30 projets de recherche sont prévus, 15 sont clôturés et 15 sont en cours.

Les objectifs généraux d'ESPON sont, d'une part, de fournir des réponses opérationnelles aux décideurs et acteurs de l'aménagement du territoire européen, d'autre part, de créer une culture scientifique commune du développement territorial au travers d'un réseau européen d'équipes de recherches.

## MODES DE FONCTIONNEMENT D'ESPON

Quatre grands groupes marquent la structure ESPON :

- le **Comité de pilotage**, le monitoring committee, est « l'organe politique » qui réunit des représentants de la Commission et des Etats membres. Organe de décision, il définit les orientations, les programmes de recherche. Il approuve les rapports, se réunissant à raison de quatre fois par an;
- l'**unité de coordination ESPON CU** est l'organe de gestion permanente. 10 personnes y travaillent. Cette unité gère et anime le programme, coordonne les cahiers des charges, propose des options au comité de pilotage, gère les contrats. Elle est localisée au Luxembourg;
- les points de **contacts nationaux** qui sont financés directement par les Etats mais, sans obligation de leur part. Leur rôle est de faire la liaison entre ESPON et la communauté scientifique nationale : diffuser des informations (comme aujourd'hui), relayer des demandes provenant de la communauté scientifique ou politique. Ces points de contacts produisent des commentaires scientifiques sur les rapports d'ESPON. Ils conseillent les membres nationaux du comité de pilotage. Le réseau des points de contact se réunit 4 fois par an;
- finalement, les **groupes de travail transnationaux**. Ils effectuent les recherches. Ce sont des consortiums transnationaux. Ils sont constitués au terme d'un appel d'offre en deux temps.

Deux conférences sont organisées chaque année pour rassembler tous les participants aux processus de recherche, pour échanger des idées, commentaires et surtout nouer des contacts.

## *ESPON : Mode de fonctionnement*

- Le Comité de pilotage (ESPON MC) : organe « politique »
  - Représentants de la Commission et des Etats membres
  - Définit les orientations, détermine les projets de recherche, approuve les rapports
  - 4 réunions par an
  
- L'Unité de coordination (ESPON CU) : organe de gestion permanente
  - Animation du programme
  - Coordination de la rédaction des cahiers des charges
  - Gestion des contrats
  - Organisation des réunions et conférences
  - Env. 10 personnes
  
- Le réseau des Points de contact nationaux (ECP – Network)
  - Financés directement par les Etats (+/- 15 actifs sur 22)
  - Lien avec les communautés scientifiques nationales : diffusion des informations, relais des demandes
  - Production et récolte de commentaires scientifiques sur les résultats des recherches ESPON
  - Conseil des membres nationaux du Comité de pilotage
  - 4 réunions par an du réseau
  
- Les groupes de travail transnationaux (TPG)
  - Effectuent les recherches
  - Consortium transnational : un leader, minimum trois partenaires principaux, des partenaires secondaires et parfois des experts
  - Désignation au terme d'un appel d'offre en deux temps
  - Un TPG en charge d'une partie de la coordination du programme (ESPON 3.1 et ensuite ESPON 3.2)

## LES PROJETS DE RECHERCHE

Au préalable, il faut savoir que les groupes de travail doivent obligatoirement apporter des éléments de réponses à l'un des objectifs principaux du SDEC, à savoir un territoire européen plus équilibré, durable et compétitif.

Les projets de recherche sont structurés autour de trois priorités.

### PRIORITÉ 1, LES ÉTUDES THÉMATIQUES

L'analyse des tendances du développement territorial : les villes et le développement polycentrique, les relations urbain-rural. Une série de projets travaillent sur les inégalités territoriales d'accès aux infrastructures et savoirs. Deux projets portent sur les héritages naturel et culturel. Finalement, un projet sur les villes moyennes et petites.

### PRIORITÉ 2, L'IMPACT TERRITORIAL DES POLITIQUES

Il s'agit d'analyser les effets spatiaux de politiques sectorielles, spatiales et transversales (nationales, européennes, régionales). Il y a des projets sur différents sujets comme :

- les politiques sectorielles (transport, pêche, énergie, PAC, ...)
- les Fonds structurels et l'élargissement de l'Union ;
- les politiques territoriales (SDEC, gouvernance territoriale).

### PRIORITÉ 3, LES PROJETS TRANSVERSAUX

Au sein de cette priorité, on développe des outils pour mieux comprendre le territoire européen, notamment, par la création d'une base de données européennes avec des indicateurs bruts et des indicateurs créés au sein d'ESPON, sur les territoires couverts par ESPON. Le projet 3.2, dont on parlera tout à l'heure étudié quant à lui les scénarii d'évolution du territoire européen. Deux autres projets viennent de débiter.

## *ESPON : les projets de recherche*

- Priorité 1 : études thématiques
  - Analyse des tendances du développement territorial
    - Villes, développement polycentrique, relations urbain – rural
    - Inégalités territoriales d'accès aux infrastructures et savoirs (potentiel de développement)
    - Patrimoines naturel et culturel
    - Villes moyennes et petites
  
- Priorité 2 : impact territorial des politiques
  - Analyse des effets spatiaux de politiques sectorielles, spatiales et transversales (nationales et européennes)
    - Politiques sectorielles : transports, R & D, PAC, énergie, pêche, etc.
    - Fonds structurels et élargissement
    - Politiques territoriales : SDEC, gouvernance territoriale
    - « Zoom » sur les zones INTERREG
  
- Priorité 3 : projets transversaux
  - Outils de compréhension du territoire : indicateurs, typologies, outils cartographiques
    - Scénarii d'évolution spatiale
    - Dimension spatiale du processus de Lisbonne/Göteborg
    - L'Europe dans le contexte global
    - Politiques économiques régionales, nationales et européenne

Voir liste détaillée des projets de recherche en annexe B.

## LES APPORTS D'ESPON

Des références.  
Des contacts (recherche d'experts).  
Des outils : banque de données territoriales.  
Des recommandations politiques.  
Des contrats de recherche.

## LES FORCES D'ESPON ET CONCLUSION

Outre les résultats des recherches en tant que telles, l'intérêt d'ESPON est d'avoir créé une structure semi-pérenne de quatre ans qui mette en contact des agents de l'aménagement du territoire et des chercheurs. Ce peut être le premier pas décisif d'une prise en compte systématique de la diversité du territoire européen dans le cadre du développement de l'ensemble de l'Union.

Pour plus de connaissance des objectifs, des cahiers de charges, des résultats, voir [www.espon.lu](http://www.espon.lu)<sup>10</sup>

*Voir aussi : Pierre Cornut & Sarah Luyten, Le programme de recherche « Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen » (Orate – Espon) : Bilan à mi-parcours des recherches sur les dynamiques régionales européennes, Communication au XL<sup>ème</sup> colloque de l'ASRDLF, Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen. Les politiques régionales à l'épreuve des faits, Bruxelles, septembre 2004.*

*Annexe A : tableau financier  
Annexe B : les projets de recherche du programme ORATE*

---

<sup>10</sup> Peu de publications officielles ont été réalisées. Outre un folder et un poster au printemps 2004 : In search of territorial potentials. Midterm results by spring 2005, April 2005, ESPON. Signalons que la France, le Grand-Duché de Luxembourg et la Wallonie ont entrepris la traduction française des résumés (executive summary) des études terminées.

## Annexe A

<b>INTERREG III ORATE - ESPON</b>		
<b>Budget par Etat</b>		
<b>Contributeur</b>	<b>Montant €</b>	<b>%</b>
Allemagne	695.769	4,1 %
Autriche	347.113	2,0 %
<i>B – Bruxelles</i>	9.288	0,1 %
<i>B – Flandre</i>	172.865	1,0 %
<i>B – Wallonie</i>	185.015	1,1 %
Belgique	367.168	2,2 %
Chypre	90.000	0,5 %
Danemark	340.942	2,0 %
Espagne	416.536	2,4 %
Estonie	90.000	0,5 %
Finlande	330.143	1,9 %
France	563.094	3,3 %
Grèce	333.228	1,9 %
Hongrie	110.000	0,6 %
Irlande	327.058	1,9 %
Italie	507.556	3,0 %
Lettonie	90.000	0,5 %
Lituanie	90.000	0,5 %
Luxembourg	313.173	1,8 %
Malte	90.000	0,5 %
Pays-Bas	404.194	2,4 %
Pologne	160.000	0,9 %
Portugal	328.600	1,9 %
République tchèque	141.447	0,8 %
Royaume-Uni	543.039	3,2 %
Slovaquie	90.000	0,5 %
Slovénie	110.000	0,6 %
Suède	353.284	2,1 %
<b>Sous-total Etats membres</b>	<b>7.232.344</b>	<b>42,0 %</b>
<b>FEDER</b>	<b>7.232.344</b>	<b>42,0 %</b>
Norvège	340.000	2,0 %
Suisse	350.000	2,0 %
<b>Sous-total Etats non-membres</b>	<b>690.000</b>	<b>4,0 %</b>
<b>Contribution Luxembourg MA</b>	<b>2.063.000</b>	<b>12,0 %</b>
<b>Total général</b>	<b>17.217.688</b>	<b>100,0 %</b>

<i><b>Titre</b></i>	<i><b>Statut</b></i>	<i><b>Equipe pilote</b></i>
111 Rôle, situation spécifique et potentiels des zones urbaines comme nœuds de développement polycentrique	Clôturé	Nordregio - Sweden
112 Relations urbain-rural	Clôturé	Helsinki university - Finland
113 Elargissement de l'Union Européenne, perspectives européennes et structure spatiale polycentrique	Clôturé	Royal institute of Techn - Sweden
114 Effets spatiaux des tendances démographiques et des migrations	Clôturé	ITPS - Sweden
121 Services et réseaux de transport: tendances territoriales et infrastructure minimale pour la cohésion territoriale	Clôturé	Université Tour - France
122 Services et réseaux de télécommunication : tendances territoriales et infrastructure minimale pour la cohésion territoriale	Clôturé	CURDS - UK
123 Identification des aspects spatiaux de la société de l'information	En cours	EUROREG - Warsaw University (PL)
131 Effets spatiaux et gestion des catastrophes naturelles et technologiques, en général et en relation avec les changements climatiques	Clôturé	Geological Survey Finland
132 Tendances territoriales de la gestion de l'héritage naturel	Clôturé	Royal Askoning - Ned
133 Rôle et effets spatiaux de l'héritage et l'identité culturels	En cours	Universita Venezia - Italy
141 Rôle des villes de taille moyenne et petite	En cours	OIR Austrian Institute for Regional Studies and Spatial Planning (Austria)
142 Dimension sociale	En cours	En cours de désignation
211 Impact territorial des politiques européennes de transport	Clôturé	Nordregio - Sweden
212 Impact territorial des politiques européennes de recherche et développement	Clôturé	Ecotec - Belgium
213 Impact territorial de la politique agricole commune et des politiques de développement rural	Clôturé	University of Aberdeen - UK

214	Tendances territoriales des réseaux et services énergétiques et impact territorial des politiques européennes de l'énergie	Clôturé	CEETA - Portugal
215	Impact territorial de la politique européenne de pêche	En cours	Universität zu Kiel - Ger
221	Effets territoriaux des fonds structurels	Clôturé	Nordregio - Sweden
222	Effets territoriaux de «l'aquacommunautaire», des aides pré-adhésion et des programmes PHARE, TACIS et MEDA	Clôturé	Institute for Regional Development and Structural Planning - Ger
223	Effets territoriaux des fonds structurels dans les zones urbaines	Clôturé	Ecotec - Belgium
231	Application et effets du SDEC dans les états membres	En cours	Nordregio - Sweden
232	La gouvernance des politiques territoriales et urbaines, du niveau européen au niveau local	En cours	University of Valencia - Spain
241	Tendances territoriales de l'environnement et impact des politiques européennes de l'environnement	En cours	En cours de désignation
242	Analyse intégrée des territoires nationaux et transnationaux basés sur les résultats ESPON	En cours	BBR - Ger
31	Outils intégrés pour le développement spatial européen	Clôturé	BBR - Ger
32	Scénarii et orientations spatiaux en relation avec le SEDC et la cohésion territoriale	En cours	LILL-IGEAT - Belgium
33	Dimension territoriale du processus de Lisbonne/Göteborg	En cours	University Roma - Italy
341	L'Europe dans le monde	En cours	UMMS-RIATE - France
342	Impacts territoriaux des politiques économiques européennes et localisation des activités économiques	En cours	LILL-IGEAT - Belgium
343	Le problème de la modification des unités territoriales statistiques	En cours	UMMS-RIATE - France
41	Navigateur statistique	Clôturé	

NB : le premier chiffre renvoie aux trois priorités comme elles figurent dans le tableau de la page 16. statut renvoie à la situation en septembre 2005.



Projet 3.2

**PROJET 3.2**  
**DU PROGRAMME ESPON :**  
**SCÉNARII D'ÉVOLUTION**  
**DU TERRITOIRE**  
**EUROPÉEN**  
**EN RELATION AVEC**  
**LE SDEC ET LA COHÉSION**

Jacques Robert,  
(agence européenne « Territoires et synergies »  
TERSYN - Strasbourg)

## INTRODUCTION

Cette présentation sera peut-être un peu longue. Il s'agit de résumer 500 pages en une série de diapositives commentées.

Précisons que le programme de Recherche ESPON (European Spatial Planning Observation Network), ORATE en français pour Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen, est structuré autour de trois priorités :

- priorité 1 : études thématiques (analyse des tendances du développement territorial) ;
- priorité 2 : impact territorial des politiques (analyse des effets spatiaux de politiques sectorielles, spatiales et transversales (nationales et européennes) ;
- priorité 3 : projets transversaux.

A chacune correspond une série d'études et de publications (pour une présentation du programme voir « The ESPON 2006. Programme – Programme Complement » sur le site dédié à ESPON : [www.espon.lu](http://www.espon.lu)).

La priorité 3 comprend 4 études :

- 3.1. des outils intégrés pour le développement territorial européen,
- 3.2. scénarii spatiaux et orientations en relations avec le SDEC et la politique européenne de cohésion,
- 3.3. la dimension territoriale du processus de Lisbonne et de Göteborg,
  - 3.4.1. l'Europe dans le Monde,
  - 3.4.2. impacts territoriaux des politiques économiques européennes et localisations des activités économiques.

Le projet 3.2 est dirigé par l'IGEAT de l'ULB et co-dirigé par TERSYN. Il comporte plu-

**Project Leader: IGEAT Belgium (Prof. Vandermotten / M. Lennert)**

**Project Co-leader: TERSYN (F) Jacques ROBERT**

**Core team:**

BBR - Germany	MCRT - Spain
CRS - Hungary	NISR - Netherlands
CUDEM - Great-Britain	NORDREGIO - Sweden
DIG - Italy	UMS RIATE - France

**Experts:**

DPS - Tunisia	IWH - Germany
ETH Lausanne & Zürich - Switzerland	NTUA - Greece
EUROREG - Poland	TIGRIS - Romania

sieurs modules, celui dont on va parler est le module des scénarii.

Le projet 3.2 est mené par un consortium composé de groupes et de bureaux d'études venant d'Allemagne, de Hongrie, du Royaume-Uni, d'Italie, d'Espagne, des Pays-Bas, de Suède, de France. A cela, il faut ajouter quelques experts associés venant de Tunisie, de Suisse, de Pologne, de Roumanie, de Grèce, d'Allemagne.

Le projet 3.2 se constitue d'une équipe de rédaction des scénarii, à laquelle sont associés d'autres membres de l'équipe 3.2. Le comité de pilotage d'ESPON valide nos hypothèses de travail et nos scénarii.

Autour de l'équipe de rédaction des scénarii, une base d'information sur les travaux prospectifs a été constituée. Les résultats de l'ensemble des études ESPON constituent l'autre volet du stock d'informations.

En outre, nous avons intégré deux approches modélisées pour apporter des données

plus quantitatives. Il y a le modèle MASST, un modèle macro-économique régional et intersectoriel qui fournit des projections de PIB au niveau local. Le modèle KTEN, quant à lui, est un modèle qui détermine des flux de transports entre deux régions.

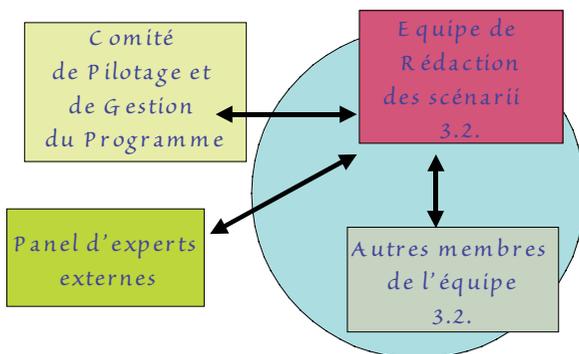
Par ailleurs, une équipe tente d'établir un indice de cohésion territoriale européenne.

De plus, nous consultons un panel d'experts et nous participons à des réunions de travail externes, comme celle d'aujourd'hui.

La phrase 1 du projet (jusqu'en juillet 2005) comporte l'élaboration de scénarii thématiques exploratoires et volontaristes. Les facteurs responsables en quelque sorte de « manifestations » sur le territoire. Cette démarche prospective fait du projet 3.2 un élément original dans le dispositif ESPON.

La méthode consiste pour un thème à sélectionner des facteurs exogènes qui

### Partenaires dans le processus d'élaboration des scénarii



pèsent lourd sur le développement du territoire, alors que les autres travaux du programme sont des analyses géographiques, disons plus classiques, à partir du territoire.

Les thèmes suivants ont été traités :

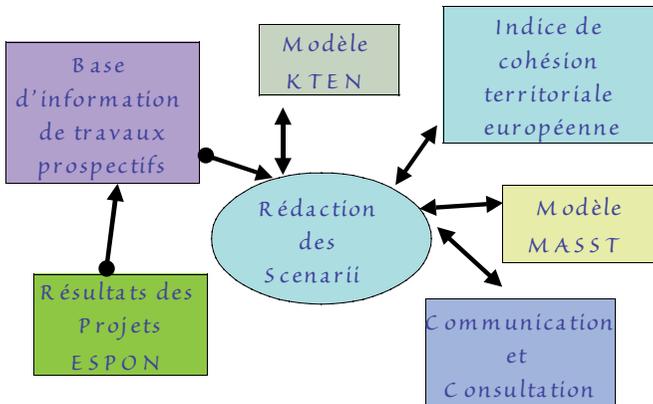
- démographie ;
- économie ;
- transport ;
- énergie ;
- environnement ;
- développement rural ;
- élargissement de l'Union européenne ;
- gouvernance territoriale ;
- évolution socioculturelle.

L'objectif est didactique. Il s'agit de mettre en évidence des impacts territoriaux de forces exogènes prises individuellement.

La méthode est simple. Pour chacun des thèmes, on choisit deux faisceaux d'hypothèses très contrastées, relativement extrêmes mais pas irréalistes. De cette manière, une fois montrés les impacts territoriaux de ces deux extrêmes, on sait que l'évolution probable se trouvera plus ou moins entre ces deux limites.

En principe, nous avons deux scénarii par thèmes, sauf pour l'énergie qui ne présente qu'un scénario mais distribué en deux phases.

### Flux d'informations dans le processus de rédaction des scénarii



Objectif didactique: mise en évidence des impacts territoriaux de forces exogènes prises individuellement

Méthode: pour chaque thème, choix de deux faisceaux d'hypothèses très contrastées, relativement extrêmes, mais pas irréalistes

# Thème 1 : la Démographie

---

## SCÉNARIO 1

### « LE SIÈCLE ARGENTÉ »

- Les hypothèses :

Dans un contexte de vieillissement de la population (coexistence de deux générations de personnes retraitées) et d'une immigration relativement faible.

- Les principales évolutions de l'Europe au niveau du territoire seront :

- une population active supportant des charges fiscales et sociales de plus en plus lourdes ;
- un affaiblissement de la croissance économique dû à la baisse de consommation ;
- l'accroissement du pouvoir politique des personnes âgées ;
- la concurrence croissante entre les régions pour attirer des personnes jeunes et qualifiées ;
- la migration d'une partie de la population retraitée vers les zones rurales attractives et vers les régions méridionales.

- Image du territoire à l'horizon 2030 :

Ce sont les évolutions qu'on estime être les plus importantes. A l'horizon 2030, voici à quoi devrait ressembler le territoire européen :

- une densité démographique moyenne plus faible, mais avec des différences moins prononcées entre les régions urbaines et rurales ;
- la division démographique du territoire entre les générations, les zones métropolitaines et urbaines dominées par les jeunes et les actifs et les zones rurales dominées par les retraités ;
- le vieillissement plus prononcé au sud dû à l'immigration des personnes âgées et à l'Est de l'Europe ;
- un développement de friches urbaines.

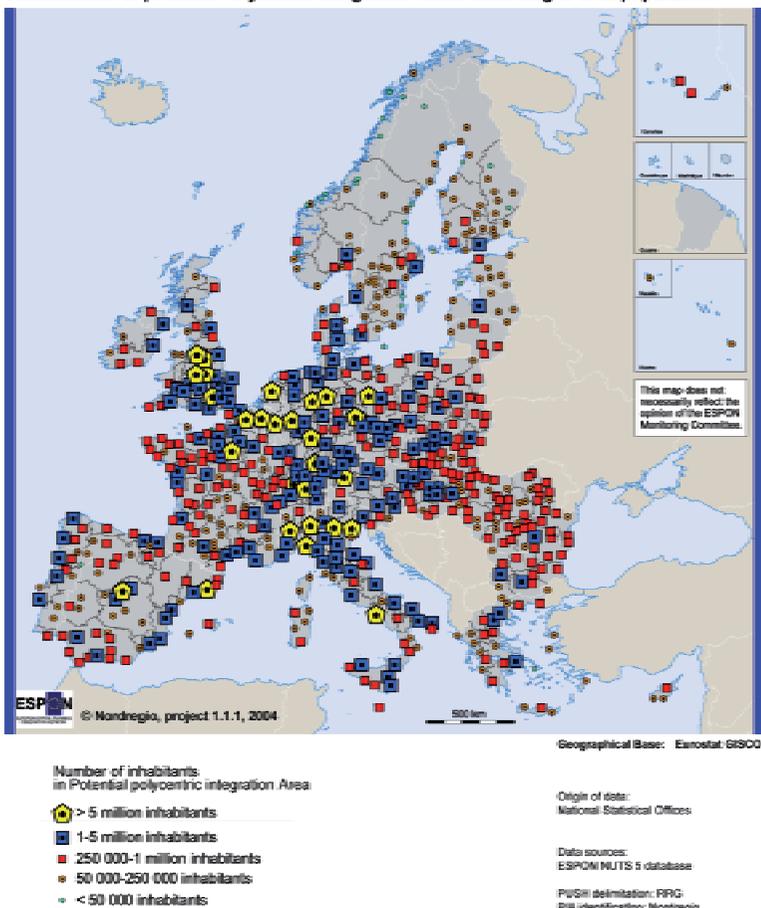
---

## SCÉNARIO 2

### « FRONTIÈRES OUVERTES »

- Les hypothèses :
  - dans le contexte d'une Europe plus ouverte, d'une prise de conscience des impacts du vieillissement de la population, il y aura une immigration certes contrôlée mais relativement importante.
- Les principales évolutions :
  - un rajeunissement et un rééquilibrage de la pyramide des âges ;
  - un accroissement du taux moyen de fertilité ;
  - une atténuation du taux de dépendance des personnes âgées ;
  - une évolution accélérée de l'Europe vers une société multiculturelle, néanmoins non sans tensions ;
  - une atténuation du déclin de la population active, compensant une relative baisse de la productivité ;
  - une réactivation de la croissance économique, notamment par la consommation.
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - l'immigration va favoriser les pays du Nord, de l'Ouest, du sud de l'Europe, mais moins ceux de l'Est ;
  - l'origine ethnique des immigrés varie selon les pays de destination ;
  - la proportion d'immigrés varie fortement selon les régions : elle sera plus élevée dans les régions urbaines ;
  - il y aura des problèmes d'intégration parfois prononcés dans les régions métropolitaines.

## Classification of potential Polycentric Integration Areas according to total population



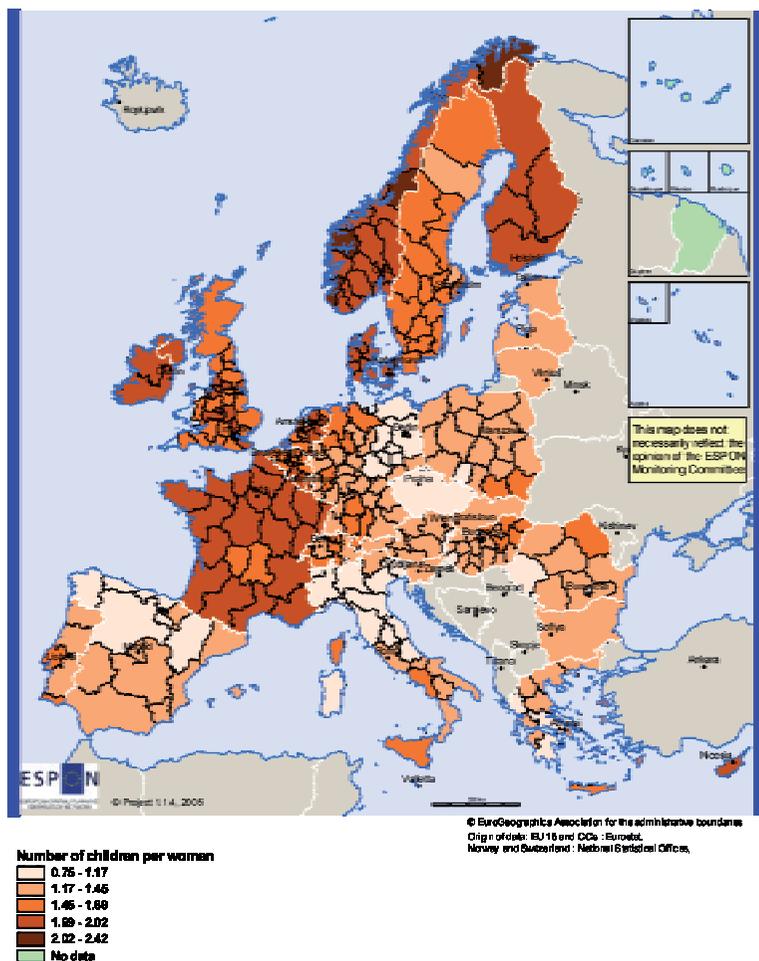
### Carte 2 : Aires d'intégration polycentriques potentielles dans l'Europe des 27 + 2

(source: Nordregio et al., 2005. Projet ESPON 1.1.1: Potentials for polycentric development in Europe).

### Commentaire :

L'identification des aires d'intégration polycentriques potentielles (PIAs) se base sur l'hypothèse selon laquelle des villes voisines se caractérisant par des chevauchements au niveau des zones de navette (isochrones de 45 minutes) auraient intérêt à être intégrées d'un point de vue fonctionnel.

La carte ci-dessus classe ces zones en fonction de leur population.



**Carte 4 :** Taux totaux de fertilité (TFRs) en 1999

(source : Swedish Institute for Growth Policy Studies-ITPS et al., 2005. Projet ESPON 1.1.4 : The spatial effects of demographic trends and migration).

**Commentaire :**

Cette carte, qui illustre le taux total de fertilité dans différentes régions européennes en 1999, fait ressortir des disparités régionales. On constate en effet que les faibles taux de fertilité caractérisent surtout les parties sud de l'Europe et certaines parties de l'Europe de l'Est alors que les hauts taux de fertilité caractérisent surtout les Régions nordiques.

Une des raisons pouvant expliquer cette situation est le niveau de développement du système social : les pays ayant un système social bien développé seraient également susceptibles d'avoir des hauts taux de fertilité. Les pays de l'Est présentent une faible fertilité du fait, notamment, de conditions socio-économiques difficiles.

## Thème 2 : le domaine socio-culturel

---

Ce thème est lié à la démographie, il demandera des analyses complémentaires.

### SCÉNARIO 1

#### « L'INTÉGRATION SOCIOCULTURELLE NON MAÎTRISÉE »

- Les hypothèses :
  - une croissance des tensions et fractures socioculturelles entre les groupes sociaux, ethniques, religieux et une insuffisance des politiques publiques dédiées à l'intégration.
- Les principales évolutions :
  - une tendance qu'on remarque déjà actuellement : une dualisation croissante de la société européenne entre « nantis » et « marginalisés » (avec une différenciation sociale des modes de vie) ;
  - une progression de la ségrégation sociale et de l'insécurité (dans les villes) ;
  - une décroissance marquée du taux d'emploi après 2010 et un faible développement économique ;
  - une forte concurrence entre régions pour attirer des jeunes qualifiés ;
  - une montée en puissance de la xénophobie, de l'intolérance culturelle, du racisme et du radicalisme politique ;
  - une évolution vers une société de plus en plus divisée et fragmentée ;
  - une perte d'identité régionale dans certaines régions défavorisées avec des impacts économiques négatifs.
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - les grandes villes seront largement abandonnées comme lieu de résidence par les groupes sociaux les plus favorisés et par les retraités, au profit des zones rurales proches ou lointaines ;
  - il y aura une forte augmentation des flux de migrations journalières vers les villes (voitures particulières) ; une faible utilisation des transports publics à cause de l'insécurité régnante ;
  - une dégradation des infrastructures et du cadre bâti des zones urbaines défavorisées ;
  - un développement de « gated communities » (zones de résidence pour des populations aisées totalement protégées du monde extérieur) aux alentours des grandes villes et dans les zones touristiques.

---

## SCÉNARIO 2

### « VERS UNE EUROPE MULTICULTURELLE COHÉSIVE ET DURABLE »

- Les hypothèses :
  - Il s'agit d'une approche volontariste renforcée des politiques publiques liées à l'intégration et à la cohésion socioculturelle et avec une politique d'immigration plus sélective.
- Les principales évolutions :
  - il y aura des actions prioritaires en matière de formation de la jeunesse réduisant fortement le nombre de jeunes sans diplômes, notamment dans les groupes moins favorisés ;
  - des actions d'accompagnement pour l'intégration dans le marché de l'emploi (« coaching » par des personnes compétentes, y compris par les jeunes retraités), une augmentation du taux d'emploi ;
  - bonne rentabilisation à partir de 2010/2015 des dépenses publiques engagées (due à une croissance économique soutenue) ;
  - meilleure valorisation des potentialités régionales dans les régions moins favorisées grâce à la consolidation de l'identité régionale.
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - le caractère multiculturel de la société européenne n'a pas provoqué de fracture et de fragmentation inacceptables des territoires. Pas de conflits flagrants ;
  - les communautés ethniques et culturelles dans les villes sont assez typées (modes de vie particuliers), mais cohabitent sans violences notoires ;
  - les villes sont demeurées compactes et la suburbanisation n'a pas progressé démesurément ;
  - le nombre de « gated communities » est resté limité ;
  - les déséquilibres régionaux ont été atténués par la promotion des identités régionales.

# Thème 3 : le transport

---

## SCÉNARIO 1

### « INVESTISSEMENTS RENFORCÉS DANS LES AUTOROUTES »

On renforce la tendance actuelle de promouvoir le transport routier avec une demande importante de la part du secteur. On investit fortement dans les autoroutes dans un certain nombre de pays.

- Les hypothèses :
  - Les politiques de transfert modal promues depuis 1992 ont largement échoué ;
  - la congestion du trafic routier prend des proportions alarmantes ;
  - les prévisions (Etude TEN-STAC notamment) font apparaître une forte demande dans le domaine du transport routier ;
  - la politique européenne des transports se recentre sur le développement des réseaux autoroutiers.
- Les principales évolutions :
  - il y aura une mise en place renforcée de partenariats privé-public, pour financer cette évolution ;
  - une mise en chantier de nouveaux programmes autoroutiers dans les régions congestionnées, dans les régions périphériques et dans les nouveaux pays membres ;
  - une tarification des infrastructures autoroutières à un niveau modeste, mais modulé selon les pays en fonction du pouvoir d'achat ;
  - des mesures d'accompagnement seront établies comme la promotion de technologies de transport moins polluantes, des systèmes de tarification favorisant le transport à longue distance sur les autoroutes ;
  - des impacts économiques plutôt positifs à court terme grâce à une création d'emplois (beaucoup de chantiers) et une réduction des coûts de congestion, malgré l'importation accrue de produits pétroliers.
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - l'amélioration de l'accessibilité des régions périphériques et de la fluidité du trafic dans les régions centrales ;
  - l'amélioration des liaisons inter-périphéries évitant le Pentagone ;
  - le développement d'activités économiques aux points d'intersection des nouveaux réseaux autoroutiers conduisant à une déconcentration économique sur l'ensemble du territoire ;
  - la croissance générale du trafic routier affecte aussi les réseaux secondaires. Le niveau de pollution augmente de manière significative (à l'inverse des exigences de Kyoto) ;
  - les tendances à la suburbanisation ont été amplifiées.

---

## SCÉNARIO 2

### « LE DÉCOUPLAGE ENTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CROISSANCE DU TRAFIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES »

- Les hypothèses :
  - D'une part, adoption de mesures volontaristes pour restreindre le trafic routier et le trafic aérien de courte distance, dans le respect des accords de Kyoto et de la stratégie de Göteborg ;
  - d'autre part, un renforcement de la stratégie de Lisbonne pour faire évoluer l'économie européenne vers une dimension plus immatérielle (ce scénario peut réussir si l'Europe se concentre sur une économie immatérielle et laisse derrière elle l'industrie lourde).
- Les principales évolutions seront :
  - une priorité des politiques de transport aux modes ferroviaire, maritime et fluvial ainsi qu'aux transports publics urbains et régionaux ;
  - l'adoption de mesures discriminatoires pour réduire le trafic routier et le trafic aérien de courte distance ( avec une tarification élevée des infrastructures routières, taxation élevée des carburants, des péages urbains élevés, ... ) ;
  - l'affectation des revenus des péages au développement des transports publics ;
  - le renforcement des TIC ( substitution à la mobilité, développement de l'économie immatérielle ) ;
  - des transferts modaux rapides et significatifs pour le transport de personnes, mais plus lents pour le transport de marchandises (inertie beaucoup plus forte) ;
  - des impacts macro-économiques contradictoires.
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - un développement économique plus concentré, favorisant les régions métropolitaines et portuaires et beaucoup moins les régions périphériques ; accroissement des disparités inter-régionales (c'est l'un des résultats d'une étude ESPON) ;
  - le transport est devenu plus durable, mais les réseaux secondaires sont néanmoins plus congestionnés (effets de la tarification élevée des autoroutes) ;
  - le territoire européen se compose de réseaux de villes compactes, bien inter-reliées par des voies ferrées rapides et à grande capacité. Densification nodale le long des corridors ferroviaires ;
  - l'urbanisation est contenue et les villes moins polluées. Les villes sont entourées d'espaces naturels et récréatifs pour éviter les déplacements hors des villes.

# Thème 4 : l'énergie

---

Pour ce thème, il n'y a qu'un scénario mais celui-ci se déroule en deux phases (1 : jusqu'en 2015, 2 : après 2015).

## SCÉNARIO

### « L'EUROPE DANS UN CONTEXTE D'ÉNERGIE CHÈRE »

- Les hypothèses :
  - Phase 1 :
    - une accentuation du déséquilibre entre offre et demande, principalement le pétrole ;
    - une propagation de l'accroissement des prix à l'ensemble des sources d'énergie primaire ;
  - Phase 2 :
    - un pic de production pétrolière atteint vers 2015 et un pic de production de gaz naturel vers 2025 (le pic de production pétrolière a été déterminé par des équipes de géologues, il est prévu entre 2008 et 2030. Nous avons choisi 2015 pour arbitrer les chiffres extrêmes). A partir de ce pic, la production ne pourra que décroître ;
    - l'Europe doit faire face à une très forte augmentation des prix et à une carence énergétique.
- Les principales évolutions seront :
  - en phase 1 :
    - la croissance des prix énergétiques inhibe la croissance économique et favorise l'inflation et le chômage ;
    - le renforcement des programmes d'économie d'énergie, de R&D sur les technologies alternatives et de promotion d'énergies renouvelables ;
    - la consommation énergétique devient un facteur stratégique pour les entreprises (effets sur la localisation, car les coûts de transport seront énormes, et sur le type d'activités) ;
    - le climat devient un facteur important pour les localisations résidentielles et les activités immatérielles.
  - en phase 2 :
    - après le pic pétrolier, les prix seront exorbitants et émergera une carence d'approvisionnement énergétique ;
    - une situation économique chaotique, le chômage sera très élevé, mais certains secteurs ( nouveaux matériaux, énergies renouvelables) seront en croissance ;
    - la reprise de l'exploitation charbonnière en Europe (on le voit en Allemagne où on pense à rouvrir une mine charbonnière) et la relance du nucléaire ;
    - une profonde transformation des systèmes de production agricole (biomasse).

- 
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
    - la réorganisation des systèmes de production/consommation à une échelle territoriale intermédiaire (minimisation des coûts de transport) ;
    - la concurrence dans l'utilisation des terres agricoles entre production de denrées alimentaires et de produits énergétiques (on risque de voir une appropriation de terres par les compagnies énergétiques) ;
    - l'envahissement incontrôlé des paysages par les éoliennes ;
    - le repli des victimes de la récession économique vers les zones rurales (économie d'autosuffisance), perte d'attractivité des grandes villes.

# Thème 5 : l'énergie

---

Pour ce thème, quatre scénarii ont été déterminés. On a choisi de prendre deux axes s'entre-croisant formant ainsi quatre cadrans qui produisent quatre scénarii.

D'une part, l'axe efficacité/compétitivité et, d'autre part, l'axe équité/cohésion.

## SCÉNARIO 1

### « QUE LES MEILLEURS GAGNENT »

Il s'agit d'une Europe avec une forte politique de compétitivité et une faible politique de cohésion.

- on aura un recentrage des ressources communautaires sur la recherche et le développement technologique au détriment de la politique agricole commune (PAC) et des politiques structurelles ;
- un accroissement des disparités régionales aux niveaux européen et national. Un renforcement du Pentagone ;
- un renforcement des grandes régions métropolitaines ;
- une pression sur l'environnement des régions centrales.

## SCÉNARIO 2

### « CHACUN POUR SOI »

Dans une Europe amorphe, faible compétitivité et faible politique de cohésion :

- la généralisation de la défiance à l'égard des institutions et politiques de l'U.E. La re-nationalisation de la politique régionale et en partie de la PAC. Des restrictions à la mobilité transnationale de la main-d'œuvre ;
- le repli sur soi et l'isolationnisme national désavantagent surtout les petits pays de l'Union, notamment les nouveaux pays membres ;
- l'accroissement des disparités à l'échelle européenne va de paire avec une réduction des disparités au niveau national ;
- un affaiblissement des régions frontalières.

### SCÉNARIO 3 « LES SENTIERS BATTUS »

Une forte politique de cohésion, et une faible politique de compétitivité (cela ressemble à la situation actuelle).

On aura :

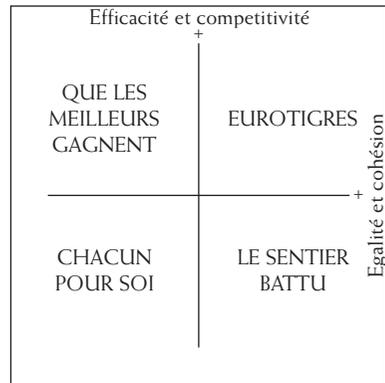
- un renforcement des politiques de cohésion au détriment de celles de compétitivité ; le maintien de la PAC ; un soutien aux infrastructures et à l'environnement

### SCÉNARIO 4 « LES EUROTIGRES »

Une forte politique de cohésion et une forte politique de compétitivité (c'est en quelque sorte la généralisation du modèle irlandais).

On aura :

- la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne, y compris dans les régions moins favorisées ; la promotion généralisée de l'innovation et de la recherche ;



- des régions défavorisées, en particulier dans les nouveaux pays membres ;
- un affaiblissement de la compétitivité globale du Pentagone ;
- l'amélioration du niveau de vie et de la qualité de vie dans les régions moins favorisées et plus périphériques ;
- la réduction des disparités entre les pays et au sein des pays. Un développement équilibré des armatures urbaines.

- au sein de la PAC, réduction du pilier 1 au profit du pilier 2 ;
- la cohésion sera renforcée au sein de l'Union (réduction des disparités), mais plus faible au sein des Etats ;
- le renforcement des métropoles au sein de l'Union, y compris dans les périphéries ;
- les pressions environnementales autour des métropoles.

# Thème 6 : le développement rural

---

Dans ce thème, on se concentre sur les évolutions possibles de la PAC.

## SCÉNARIO 1

### « LE MARCHÉ OUVERT »

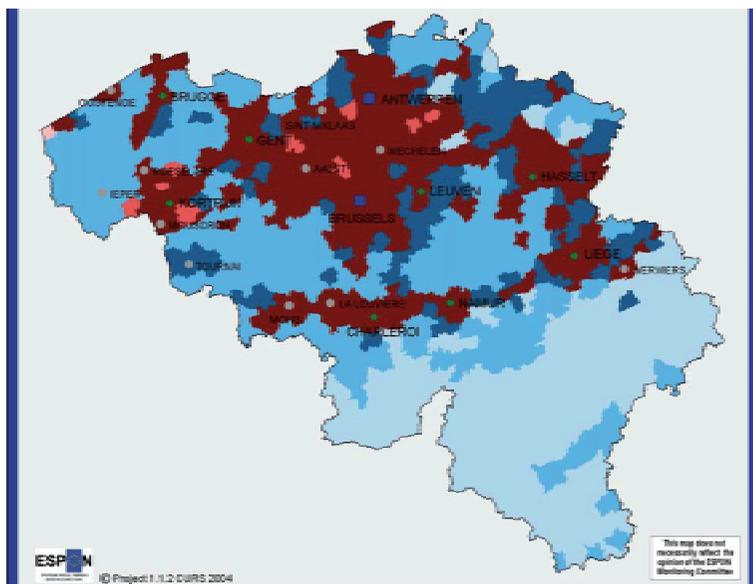
- Les hypothèses :
  - La PAC se recentre sur les secteurs porteurs de compétitivité et de croissance et se désengage du développement rural;
  - l'Organisation mondiale du commerce (OMC) conduit à une large ouverture des frontières extérieures ;
  - forte libéralisation du marché agricole.
- Les principales évolutions seront :
  - l'existence de fortes pressions politiques en faveur d'une libéralisation plus poussée de l'agriculture et de l'ouverture des frontières. La réduction globale du budget de la PAC. Une concentration des soutiens à la R&D et au développement technologique dans le secteur agricole et agromonique ;
  - la réduction des politiques environnementales et de sécurité des consommateurs à leur strict minimum ;
  - d'importantes transformations structurelles dans le secteur agricole (la recherche d'économies d'échelle, la mécanisation, la progression des grandes cultures, ...) ;
  - les secteurs les plus compétitifs de l'agriculture accroissent leurs exportations vers le reste du monde.
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - une forte réduction de la cohésion territoriale. Un renforcement de l'agriculture intensive dans les régions les plus fertiles (grandes plaines de l'Europe du Nord-Ouest) et abandon des zones moins productives, forte dualisation des paysages ;
  - forte progression de la déprise agricole dans les zones défavorisées (moyenne et haute montagne, zones arides), développement de l'enfrichement, détérioration des services publics et des infrastructures, marginalisation de ces zones ;
  - détérioration des paysages culturels traditionnels soit par intensification soit par abandon ;
  - nombreux problèmes environnementaux dans les zones d'agriculture intensive (nappes phréatiques, conflits d'utilisation).

---

## SCÉNARIO 2

### « RURALITÉ DURABLE »

- Les hypothèses :
  - la priorité est donnée au développement durable des territoires ruraux : un fort soutien de la PAC au développement rural et la mise en cohérence des politiques sectorielles qui influencent les zones rurales.
- Les principales évolutions seront :
  - les réformes successives de la PAC se caractérisant par un accroissement régulier des ressources du pilier 2 au détriment du pilier 1 ;
  - dans le pilier 1, les paiements directs aux agriculteurs sont recentrés sur les zones les moins fertiles ;
  - une grande attention portée à l'environnement et aux paysages ;
  - une valorisation de la dimension multifonctionnelle des zones rurales (diversification économique)
  - la mise en œuvre de stratégies intégrées de développement rural ;
  - la poursuite de transformations structurelles du secteur agricole, mais dans un sens qualitatif (meilleure qualité des produits, promotion des terroirs, ...).
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - une cohésion territoriale améliorée au niveau global, mais aussi régional ;
  - un dépeuplement ralenti des zones rurales défavorisées ;
  - la multifonctionnalité et la diversification économique renforcées dans les zones rurales ;
  - les paysages culturels davantage protégés ;
  - les pressions environnementales moins intenses dans les régions fertiles (normes plus strictes).



**Urban-rural typology in Belgium at NUTS5-level based on national averages**

High urban influence, high human intervention	(338)
High urban influence, medium human intervention	(9)
High urban influence, low human intervention	(1)
Low urban influence, high human intervention	(77)
Low urban influence, medium human intervention	(179)
Low urban influence, low human intervention	(84)

**Typology of Functional urban areas (from ESPON Action 1.1.1)**

- European/Global
- ◆ National/Transnational
- Local/Regional

**The criteria for urban influence:**

- Population density above the average (335 inhabitants/km<sup>2</sup> in Belgium)
- And/or at least a European level functional urban area (based on typology made by ESPON Action 1.1.1)

**Degree of human intervention is estimated through the average shares of land covers (in Belgium):**

- High human intervention: at least the share of artificial surfaces above average (19,21%)
- Medium human intervention: at least the share of agricultural land above average (58,64%)
- Low human intervention: only the share of residual land use above average (26,19%)

**Land cover:**  
 Origin of data: Corine Land Cover 90  
**Population:**  
 Origin of data: National Statistical Office  
 Time reference: 2002  
**Source:** CURS

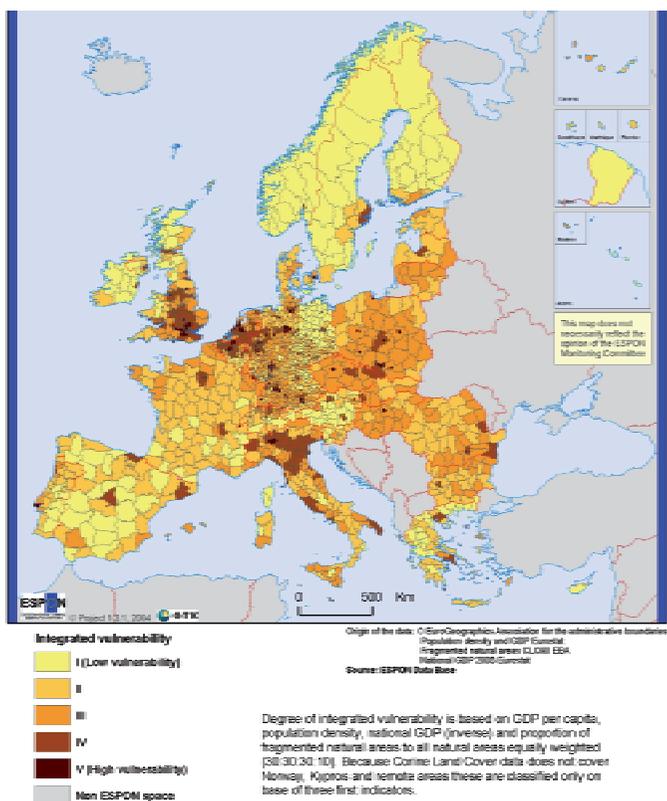
**Ranking of Functional Urban Areas (FUAs):**  
 Origin of data: EUROSTAT, National Statistical Office, National reports  
**Source:** Nondregg, ESPON Data Base

### Carte 3 : Typologie urbain-rural en Belgique au niveau NUTS 5, basée sur les moyennes nationales

(source : CURS-Helsinki University of Technology et al., 2005.  
 Projet ESPON 1.1.2: Urban-rural relations in Europe).

### Commentaire :

La typologie urbain-rural développée par ce projet se base sur une série d'indicateurs dont : 1) le degré d'anthropisation du territoire (estimé via l'occupation du sol mesurée par CORINE landcover) ; 2) la densité de population et la proportion de la population vivant dans des villes ; 3) la hiérarchie des villes. Cette méthodologie a été appliquée sur l'ensemble de l'espace ESPON au niveau NUTS 3 (arrondissements en Belgique) et dans le cas présent, un test au niveau NUTS 5 (communes) a été réalisé pour la Belgique.



### Carte 5 : Carte de vulnérabilité intégrée

(source : Geological Survey of Finland-GTK et al., 2005.

Projet ESPON 1.3.1: The Spatial effects and management of natural and technological hazards in Europe).

### Commentaire :

La carte de vulnérabilité intégrée présentée ci-dessus est basée sur l'indice de vulnérabilité intégrée, lequel est mesuré à partir de deux facteurs: 1) le dommage potentiel encouru pour une région (calculé à partir du PIB régional/habitant, de la densité de population et de la proportion des zones naturelles fragmentées par rapport à l'ensemble des zones naturelles) et 2) la capacité de réaction de la région (calculée à partir du PIB national/habitant). Ainsi, la vulnérabilité des régions européennes tend à diminuer de l'est à l'ouest. Cela est lié notamment à la moins grande capacité de réaction des régions de l'Est (due à un PIB moins élevé). Par ailleurs, les régions urbaines centrales les plus peuplées sont aussi les plus vulnérables étant donné qu'elles concentrent plus de revenus et qu'elles se caractérisent par une plus grande densité de population.

# Thème 7 : le changement climatique

---

## SCÉNARIO 1

### « RÉPARER AU LIEU DE PRÉVOIR »

- Les hypothèses :
  - les mesures préventives susceptibles de limiter les impacts des catastrophes naturelles sont limitées au strict minimum en raison de leur caractère onéreux et parfois impopulaire.
- Les principales évolutions seront :
  - la multiplication et le renforcement des catastrophes naturelles liées au changement climatique ( sécheresse, incendies de forêts, inondations, ... ) ;
  - d'importants dommages sur le territoire en raison de mesures préventives insuffisantes, surtout dans le sud de l'Europe (épuisement des nappes phréatiques et des réserves d'eau dans les barrages, destruction des massifs forestiers par les incendies, perte de productivité de l'agriculture méridionale, limitation du tourisme côtier méditerranéen, érosion des sols, dommages aux bâtiments) ;
  - impacts fortement négatifs sur le développement économique (tourisme et agriculture).
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - l'accroissement des disparités Nord-Sud en Europe ;
  - le développement de la désertification en Europe du Sud, la perte de vitalité des bourgs ruraux et de certaines stations touristiques, déséquilibres villes/campagnes, enrichissement des zones de déprise agricole ;
  - dans la moitié Nord de l'Europe : progrès du développement touristique, pressions plus importantes sur les zones rurales (production agricole, tourisme rural) ;
  - un déséquilibre des flux migratoires entre le Nord et le Sud ;
  - d'importantes atteintes aux infrastructures, au cadre bâti et à l'environnement dans les zones inondables.

---

## SCÉNARIO 2

### « ANTICIPATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR DES MESURES PRÉVENTIVES »

- Les hypothèses :
  - l'importance des dommages causés par les catastrophes naturelles incite à la mise en œuvre prioritaire d'un large éventail de mesures préventives soutenues par différentes politiques communautaires.
- Les principales évolutions seront :
  - des mesures préventives sont mises en œuvre par les Etats membres et leurs régions avec le soutien de l'UE dans cinq domaines :
    - la protection des ressources d'eau ;
    - la gestion des paysages ruraux et des forêts ;
    - les relations entre le développement territorial et les énergies renouvelables ;
    - la prévention des dommages causés par les inondations ;
    - la révision des politiques de transport (gaz à effet de serre).
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - les contrastes Nord-Sud seront moins prononcés, les flux migratoires plus équilibrés ;
  - l'agriculture méridionale est maintenue grâce à des changements de cultures et à de nouvelles techniques d'irrigation ;
  - les massifs forestiers sont mieux protégés contre les incendies grâce à des aménagements et des systèmes d'alerte ;
  - le maintien d'un tourisme moins massifié et plus qualitatif dans les régions côtières méridionales ;
  - l'atténuation des dommages causés par les inondations.

# Thème 8 : la Gouvernance

---

## SCÉNARIO 1

### « UNE FLORAISON DE RÉGIONS »

- Les hypothèses :
  - Une régionalisation / décentralisation avancée combinée à une approche territorialisée et cohérente des grandes politiques.
- Les principales évolutions seront :
  - dans le contexte d'une communautarisation plus poussée des principales politiques, le niveau national devient moins indispensable en matière de gouvernance ;
  - l'émancipation des régions conduit à des réformes de « dévolution » et à une affirmation des identités régionales ;
  - les grandes politiques sectorielles font place à des approches plus cohérentes (stratégies thématiques), plus territorialisées ;
  - la coopération interrégionale progresse, surtout entre les régions fortes.
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - un développement plus polycentrique du territoire européen s'affirme. Celui-ci ressemble à une grappe avec des méga-régions bien interconnectées par des infrastructures performantes, y compris dans les espaces transnationaux ;
  - à une échelle inférieure, on peut observer un accroissement des disparités entre les méga-régions d'une part et les régions qui ne parviennent pas à s'affirmer d'autre part ;
  - l'Europe devient plus féodale et moins solidaire.

---

## SCÉNARIO 2

### « DIVISER POUR RÉGNER »

- Les hypothèses :
  - Les Etats et les municipalités font obstacle à une régionalisation / décentralisation plus poussée. Les politiques européennes continuent à être dominées par des approches sectorielles.
- Les principales évolutions seront :
  - les mouvements souverainistes s'affirment dans un certain nombre de pays et font obstacle à un approfondissement de l'intégration européenne ainsi qu'à une régionalisation plus poussée ;
  - les réformes sont centrées sur la déconcentration administrative et le renforcement au niveau local ;
  - la politique régionale est progressivement re-nationalisée ;
  - des agences européennes sectorielles sont créées pour les principales politiques communautaires, facilitant une gouvernance sectorielle multi-niveaux.
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - le territoire est peu intégré. Les disparités sont importantes ;
  - les régions et les villes capitales renforcent leur position par rapport aux capitales régionales ;
  - les capitales nationales sont bien reliées entre elles sur le plan fonctionnel et infra-structurel, mais les liens transversaux entre capitales régionales sont faibles ;
  - les armatures urbaines nationales sont fortement hiérarchisées ;
  - de nombreux réseaux de petites villes, moyennes et grandes se sont formés au niveau local.

# Thème 9 : l'élargissement futur de l'Union

---

Sur ce thème, deux principes sont en compétition.

D'une part, on poursuit l'élargissement de l'Union. D'autre part, on approfondit l'intégration. Si on applique de manière contrastée (fortement ou faiblement) ces deux principes, quatre scénarii peuvent être définis. Nous n'en avons élaboré que deux, à savoir :

- poursuite de l'élargissement et arrêt de l'approfondissement ;
- poursuite de l'approfondissement et arrêt de l'élargissement ;

## SCÉNARIO 1

### « L'EUROPE EN TANT QUE GRAND MARCHÉ »

- Les hypothèses :
  - La poursuite de l'élargissement et l'arrêt de l'approfondissement de l'intégration, voire une re-nationalisation de certaines politiques.
- Les principales évolutions seront :
  - en réponse au défi de la globalisation, la stratégie de Lisbonne est mise en œuvre sans tenir compte des aspects régionaux. La croissance économique est le principal objectif ;
  - les politiques communautaires sont recentrées sur le fonctionnement du marché intérieur. Les autres politiques sont réduites au minimum et certaines, telles la PAC, sont re-nationalisées ;
  - les élargissements successifs englobent la Roumanie, la Bulgarie, les pays des Balkans, la Suisse, la Norvège, l'Islande et la Turquie, voire l'Ukraine ;
  - la politique de voisinage est fortement renforcée.
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - il s'agit d'un territoire énorme couvrant 38 Etats ;
  - les disparités régionales sont très importantes et la cohésion territoriale très faible, non seulement en raison de l'élargissement, mais aussi de la faiblesse des politiques de ré-équilibrage ;
  - le Pentagone est renforcé.

---

## SCÉNARIO 2

### « L'EUROPE EN TANT QUE TEMPLE »

- Les hypothèses :
  - L'approfondissement de l'intégration s'opère aux dépens de l'élargissement ;
  - la cohésion territoriale et le développement durable sont des priorités majeures.
- Les principales évolutions seront :
  - l'élargissement se limite à la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie ;
  - des tensions existent entre les partisans et les adversaires de l'élargissement ;
  - l'approfondissement se réalise dans le cadre d'une Europe à plusieurs vitesses ;
  - d'importants efforts sont développés pour maintenir la stabilité aux frontières extérieures.
- Image du territoire à l'horizon 2030 :
  - les disparités régionales sont encore importantes, mais se sont réduites au cours du temps ;
  - les disparités le long des frontières externes sont devenues significatives ;
  - la cohésion territoriale au sein de l'Union a progressé, surtout au sein du « noyau dur » qui a davantage approfondi les politiques communes.

## CONCLUSION

Ce qui précède est un résumé lapidaire des premiers scénarii écrits dans le projet ESPON 3.2.

Par ailleurs, ces scénarii ne sont pas définitifs. Nous allons encore les affiner et également en décrire de nouveaux.

La deuxième phase présentera des scénarii moins nombreux, mais nettement plus intégrés. Nous allons croiser les thèmes pour mesurer les impacts ; le croisement annonce des thèmes à fortes interrelations : par exemple énergie et transports.

Le but de ce projet c'est de sensibiliser les décideurs politiques à l'importance de ces facteurs exogènes sur le territoire. L'une des faiblesses de l'actuel programme ESPON, qui ne pouvait pas tout aborder, est qu'il n'a quasiment pas étudié les causalités du développement territorial.

Ces scénarii sont une contribution décisive aux politiques à un impact territorial et à une approche plus intégrée.

# Questions-Réponses

## LES QUESTIONS ET RÉPONSES

Messieurs Robert et Lennert  
répondent aux questions posées  
dans la salle (1).

Des réponses sont également formulées  
ponctuellement par d'autres participants.

La retranscription des débats a été  
réalisée par Arnaud Salmon,  
celui-ci les a regroupés par thème.

## LISTE DES PARTICIPANTS (11) :

sont intervenus dans ce débat :

Paraskevas Caracostas de la DG Recherche de la Commission européenne,

Raoul Claudiot du CESRW,

Pierre Cornut de l'ULB-IGEAT,

Xavier Debue de la Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme,

Jean-Pol Delory du MET,

Philippe Destatte de l'Institut Jules Destrée,

Ghislain Geron de la DGATLP,

Florence Hennart de la Direction de la politique économique de la DGEE,

Marc Installé du CESRW,

Luc Maréchal de la Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme,

Sébastien Vandenborghht de l'ULG,

Paul Vermeyleen de Ramboll Management Brussels

## 1. LE CONTEXTE ET LA MÉTHODOLOGIE D'ESPON

- 1- *Quel est le lien entre ce projet ESPON et les autres projets ESPON ?*
- 2- *Pourquoi avoir suivi une approche dualiste ? Avez-vous envisagé de décrire plusieurs scénarii comme vous l'avez fait pour certains cas pour obtenir une carte des possibles plus étendue, moins contrastée ?*

L'ensemble des thématiques traitées, les résultats de tous les projets menés dans ESPON sont pris en compte dans la base des scénarii.

On a essayé de résumer l'état des connaissances. Cependant aucun des projets ESPON n'a été pensé comme base de scénarii. Les scénarii que nous avons construits vont largement au-delà du savoir accumulé dans l'ensemble des projets ESPON.

Approche dualiste. D'une part, il y a une raison pragmatique : si on veut dresser plus d'axes, on n'aura pas les ressources nécessaires pour le faire.

D'autre part, il n'est pas évident de trouver deux axes qui s'opposent, comme dans le cas des thèmes de l'économie et de la gouvernance par exemple. De plus, certains scénarii envisageables étaient beaucoup trop éloignés des faits, de la réalité, on a décidé de ne pas les mentionner.

Le but n'était pas de construire le plus possible de scénarii mais d'en construire les plus extrêmes dans une optique pédagogique.

*Lors de la construction de scénarii ; la méthode implique deux choses*

- *identification des variables, des facteurs ;*
- *travail collectif d'intelligence sur les variables. Ce travail s'effectue soit par des débats, soit par des méthodes plus formelles d'analyse morphologique, d'analyse structurelle. Grâce à ce travail, les scénarii se dessinent naturellement.*

*Comment avez-vous travaillé en réseau ? Concrètement comment êtes-vous passé de l'identification des variables à la création des scénarii. ?*

D'une part, le contexte idéal pour les travaux de prospective est que les gens soient dans un même lieu, puissent se rencontrer souvent, travailler ensemble.

Malheureusement, ici ce n'est pas possible. Les membres de l'équipe sont dispersés sur l'ensemble de l'Europe et le budget est limité pour se réunir.

De plus, les membres de l'équipe n'ont pas la même culture de la prospective, ni la même maturité (différence d'âges).

On a procédé de manière pragmatique. Premièrement, on a établi une base de connaissances pour l'écriture de scénarii (rassemblant ce qu'il faut savoir pour élaborer un scénario).

Une fois cette base réalisée, on peut passer aux scénarii. Dans le programme ESPON, il y a une large base de recueil d'informations qui va bien au-delà de la production de scénarii. Les scénarii prennent moins de 20% du travail d'ESPON.

Lorsque nous avons commencé à travailler sur les scénarii, nous avons élaboré des grilles d'analyse, des tables des matières, nous en avons débattu entre nous. Toutes les hypothèses de travail ont ensuite été validées par le comité de direction du programme pour être sûr que nous n'avancions pas dans le vide. Cela nous a permis de recadrer certaines hypothèses. C'est à ce moment, qu'on a débattu de l'idée de la présentation dualiste pour atteindre un objectif pédagogique.

Ensuite, nous avons procédé par étapes. Nous avons esquissé des scénarii, puis nous les avons commentés. Nous avons eu une réunion dans laquelle toutes les esquisses ont été présentées. Certains scénarii posaient de gros problèmes : manque de maturité, manque d'informations, peu de logique, ... Nous avons donc du retravailler ces scénarii. Pour le moment, nous en sommes là. Nous allons nous réunir pour définir une méthodologie plus intégrée, croisant les thèmes, pour la seconde famille de scénarii.

*Quels sont les liens au niveau européen entre les personnes chargées de la méthodologie propre aux exercices de prospectives et les personnes travaillant sur la méthodologie attachée à l'évaluation des politiques publiques ?*

En fait, il n'y a pratiquement pas de liens entre les deux. Pour l'évaluation, la méthodologie est bien précisée, normée. Il y a une même terminologie bien rodée. Mais, il n'y a rien de prospectif. C'est un peu le drame.

Par exemple, lors d'une évaluation ex post en Allemagne de l'Est, l'expérience nous a appris plusieurs choses. Tout d'abord, l'étude a montré que les politiques publiques ont largement ignoré les spécificités de l'économie de l'Allemagne de l'Est. En fait, il s'agissait de politiques calquées sur les politiques appliquées au Portugal, en Espagne et cela sans regarder la situation en Allemagne de l'Est. Par exemple, les politiques publiques prévoient une aide aux PME. Or, il n'existe pratiquement pas de PME en tant que telles (au sein de l'Allemagne occidentale) en Allemagne de l'Est. De même, les subventions européennes n'ont pas été facilement absorbées car il n'y avait pas de demande. Les contreparties pour obtenir une subvention étaient trop imposantes. Il y avait manifestement une méconnaissance du terrain. Dans ce cas, il ne pouvait y avoir d'études de prospective.

Il y a un domaine entre l'évaluation et la prospective où l'interaction entre les deux devrait être forte, c'est l'évaluation ex ante. Malheureusement, la méthodologie européenne ignore la dimension prospective dans les évaluations ex ante. C'est un handicap considérable. Si on veut faire une bonne évaluation, il faut tenir compte de l'évolution globale du domaine qu'on évalue.

Dans l'autre sens, au sein d'ESPON, certaines équipes ont fait des études d'évaluations sur des politiques de développement (par exemple, la PAC). Cela, bien entendu, dans les limites d'un projet comme ESPON. Ces quelques travaux d'évaluations ont été pris en compte dans l'élaboration des scénarii.

En complément, il y a maintenant, au niveau européen, un lieu où les deux pratiques sont jointes. C'est ce qu'on appelle l'évaluation d'impact qui est devenue une obligation pour toutes législations importantes. La Commission doit fournir une étude d'impact pour chaque grand programme. Par exemple, sur Internet, il est possible de consulter une évaluation d'impact du 7<sup>ème</sup> programme-cadre de recherche. D'un côté, cette étude fait le bilan des impacts mesurés des actions des programmes de recherche menés depuis quelques années et, d'un autre côté, discute de scénarii d'impacts des actions proposées pour 2007. Pour l'instant, c'est un domaine nouveau, en recherche méthodologique. Mais, ce domaine va être amené d'ici à quelques années à devenir le pont entre ces deux expertises que sont l'évaluation et la prospective.

## 2. L'ENJEU D'ESPON

*Les résultats de vos travaux vont-ils se traduire en recommandations de politiques à la Commission dans la perspective des Fonds Structurels ? Si oui, n'y a-t-il pas un problème de calendrier ? L'échéance de vos travaux est prévue pour mai 2006. Or, les orientations communautaires sont déjà en préparation et les programmes devront être prêts début 2006.*

Nos travaux vont aboutir à un certain nombre de propositions, de recommandations. C'est l'une des finalités des projets ESPON. ESPON ne s'adresse pas uniquement à la Commission européenne, mais également aux Etats membres.

Nos résultats seront publiés vers la fin 2006. De toute façon, les résultats de nos travaux sont déjà disponibles sur le site Internet d'ESPON.

Par ailleurs, nous avons besoin également du monde politique. Nous avons besoin d'un retour du monde politique. Il faut des débats comme celui d'aujourd'hui afin d'améliorer notre travail.

De plus, au sein du Monitoring Committee, les représentants des Etats membres, font généralement partie des administrations de l'aménagement du territoire. On a besoin d'obtenir des avis d'autres secteurs, comme l'économie par exemple. C'est pourquoi, il ne faut pas hésiter à nous envoyer vos interrogations, considérations, commentaires. Vous pouvez lire les rapports. Des synthèses des rapports sont disponibles.

*Comment la Commission va-t-elle transmettre aux Régions la dimension de la prospective ?*

A ce niveau, la balle est dans le camp des décideurs politiques. Du point de vue de la Commission, ils sont favorables à la prospective. Peut-être cela va-t-il se traduire dans les Fonds Structurels ? Espérons-le.

Du point de vue des Régions, rien n'interdit d'intégrer la prospective dans la préparation des programmes. Il y a toute une série d'outils, d'études, sur la prospective qui sont disponibles pour les pouvoirs politiques.

Dans le cadre du 7<sup>ème</sup> programme-cadre, nous essayons (précise Monsieur

Caracostas) de promouvoir la prospective de façon plus importante et plus diversifiée qu'auparavant. Dans la section sciences humaines, il y aura une équipe qui traitera de prospective et proposera des perspectives sociétale, économique, de système d'innovation et de recherche.

### 3. LE TRANSPORT

*Sur le thème du transport, vous avez élaboré deux types de scénario. L'un, au fil de l'eau, qui présente la promotion du transport routier. L'autre découplant la croissance économique et la croissance du transport. Avez-vous pensé à intégrer dans le scénario des modèles de transports alternatifs à la route, par exemple, les transferts modaux ?*

L'intérêt du premier scénario c'est de montrer les impacts des investissements autoroutiers qui sont actuellement réalisés dans plusieurs pays, dans l'hypothèse où cette politique se généraliserait dans toute l'Europe.

Le deuxième scénario de transport est un scénario de Modal Shift. Il s'interroge sur la façon dont une politique peut élaborer un autre modèle de transport qui réduirait le transport routier. Mais, cela ne se fait pas sans un travail intégré avec les structures économiques. Il faut poser la question de façon globale et pas simplement, par exemple, comment passer de la route au rail. Le scénario proposé ne répond pas à la question : doit-on s'attendre à une augmentation du rail ? Il faut plutôt se poser des questions sur nos besoins de transport en Europe et sur le moyen de circulation le plus

adapté, sur l'impact des politiques de transport sur les structures économiques, ...

Le deuxième scénario montre que ce Modal Shift ne peut se produire que si l'Union européenne émet des mesures contraignantes par rapport au trafic routier. Cela sera fortement impopulaire. Il y a là une dialectique, un débat entre les volontés politiques d'élaborer des programmes peu ou fortement anti-routiers et les désirs de la population.

*Par rapport à la conclusion du scénario routier qui prédit la fluidité du trafic, je ne suis pas d'accord. Même si on construit de nouvelles autoroutes, à termes, il y aura de la congestion. C'est relativement bien prouvé par plusieurs études.*

Il y a toujours un effet d'induction. Cependant, dans le scénario, des mesures d'accompagnements sont prévues pour fluidifier le trafic des marchandises et limiter le transport des personnes. C'est-à-dire de séparer le trafic longue distance de celui de courte distance. Il y a une tendance, actuellement, de promouvoir cette distinction dans les pays de l'Union.

*Le deuxième scénario est un peu le livre blanc sur le transport adopté par la Commission européenne mais pas par les Etats membres. Nous sommes au cœur d'un conflit politique.*

### 4. LA CONNAISSANCE

*Pourquoi n'a-t-on pas pris le scénario de la connaissance ? A partir de la connaissance, on peut élaborer d'autres scénarii. On atteint la masse critique pour créer de la*

*connaissance, on lutte contre la fracture sociale en termes de connaissance. La connaissance comme facteur exogène aurait pu mériter d'être une thématique pour les scénarii avec des retombées spatiales.*

Le thème de la connaissance a été intégré dans la thématique économique. Dans la base de ces scénarii, il y a toute une partie sur la connaissance en lien avec la stratégie de Lisbonne mais avec une dimension régionale en plus. Cet aspect régional n'est pas repris dans la stratégie de Lisbonne stricto sensu. Cependant, cette dimension de la société de la connaissance n'a pas été véritablement approfondie dans les scénarii.

*Comment avez-vous rencontré de possibles évolutions dans les TIC ? Dans le secteur du transport économique ?*

Les TIC sont traités dans le scénario économique. La question qui se pose est de donner un contenu fin à l'économie de la connaissance. On travaille sur les TIC également dans le scénario du transport. On aurait pu faire un scénario spécifique sur les TIC. Nous devons faire un choix, car le nombre de thèmes possibles est énorme.

## 5. L'ÉLARGISSEMENT DE L'EUROPE

*A propos de l'élargissement, est-ce que l'Union européenne n'est pas occupée à changer radicalement ? Prenez-vous en compte ces changements ?*

Dans les scénarii sur l'élargissement, des éléments comme le vote positif ou négatif de Traités constitutionnels sont pris en compte. Toutefois, dans le projet ESPON 3.2 on a voulu éviter de mélanger trop de facteurs. On a limité intentionnellement le champ thématique. Désormais, on va intégrer beaucoup plus d'éléments dans la deuxième phase de rédaction des scénarii.

Evidemment, le client change. C'est l'objet même du scénario. Que veut dire une Europe à 25 ou à 38 ? Quel est le rôle de la région dans cette Europe élargie ? Tous ces éléments sont pris en compte.

*N'y a-t-il pas un risque d'avoir une Europe à plusieurs vitesses ?*

C'est justement l'un des deux scénarii. Par exemple, certains pays décident de s'éloigner de l'Union. Nous prenons en compte ces divergences.

## 6. LA DIMENSION INTERNATIONALE

*La dimension internationale, ne pensez-vous pas qu'elle mériterait un traitement à part ? Par exemple, les questions de sécurité aux frontières du territoire, les négociations commerciales, l'avenir du textile avec l'avènement de la Chine.*

C'est un domaine qu'on pourrait développer d'avantage. Dans la deuxième phase, on va intégrer cette dimension. Dans la première phase, c'est très difficile d'aborder un tel thème car il en appelle beaucoup d'autres. Par exemple, les négociations

internationales, les problèmes liés à la sécurité. On n'a pas su en faire un thème à part.

Il ne faut pas oublier qu'ESPON 3.2 élabore des scénarii sur le développement territorial régional au sein de l'Europe. Il est évident que la situation internationale influe sur les activités, le développement, les politiques de l'Union. Cela se fait à travers une série de domaines. Par exemple, à travers l'économie, à travers l'immigration. Cet aspect mondial se retrouve à travers les différents thèmes. On ne se pose pas la question de notre position dans le monde mais bien de notre relation avec le monde à travers différents domaines.

*Avez-vous tenu compte de la montée en puissance de la Chine, de l'Amérique du Sud et de l'Inde ?*

On en tient compte un peu en arrière-plan dans certains scénarii. Mais, ce n'est pas vraiment développé. En fait, on attend les résultats de l'étude actuellement menée sur l'Europe dans le monde pour travailler sur une base plus solide (cfr projet de l'ex Commissaire Lamy). Cela dit, chaque fois que l'on voit le mot « globalisation » dans les scénarii, c'est à cette dimension internationale que l'on fait référence.

## 7. LA DIMENSION SOCIOCULTURELLE

*La section socioculturelle me paraît fort proche de la section démographique. Ne faut-il pas consacrer une section propre à cette dimension sociale ? Par exemple,*

*montrer les tendances sociétales, culturelles, les politiques sociales. Ne pensez-vous pas que vous avez divisé en deux un bloc de questions lié à la démographie, à l'immigration et oublié l'approche de prospective sociale ?*

Le thème a été élaboré en dernier. Au début, on ne voulait pas le traiter seul puis finalement on l'a écrit pour susciter des réactions. C'est vrai que ce thème est très proche de la démographie. A l'origine, c'était la même équipe qui devait le réaliser. Cela ne s'est pas fait à cause du manque de ressources.

Par contre dans la base des scénarii, les thèmes que vous avez cités ont fait l'objet de recherches. Dans l'avancement du projet ESPON 3.2, on élaborera des scénarii propres à la dimension socioculturelle.

*Dans le cadre des mouvements migratoires, avez-vous tenu compte de l'évolution des dogmes religieux ? Dans une approche dualiste, par exemple, on pourrait scénariser la montée des intégrismes ou l'assouplissement des religions. Quid d'une ouverture de l'Europe face à ses deux scénarii probables ? Ouverture ou affrontement ?*

C'est un peu la raison pour laquelle j'ai élaboré le scénario sur l'Europe non intégrée. Nous avons voulu montrer ce qui pourrait se passer si nous ne faisons rien pour changer les tendances actuelles. Nous aurons des villes pratiquement invivables.

C'est pourquoi le deuxième scénario montre des pistes. Mais, il montre également que le niveau de volonté pour y arriver doit

être incroyablement élevé. On doit s'attaquer à ce problème avec la jeunesse. Tant que nous aurons une certaine jeunesse marginalisée, au chômage, non formée, nous aurons autant de bombes à retardement dans l'Europe. Ce sont des problèmes qui font l'objet de nombreuses discussions actuellement.

En gros, je vois deux gros défis pour l'Union. L'un concerne la gestion de l'énergie. L'autre vise le domaine socioculturel.

## 8. L'ÉNERGIE

*Dans l'hypothèse d'un retour de l'utilisation du nucléaire, suite à l'épuisement des sources d'énergie fossile, a-t-on idée de la quantité disponible d'uranium ?*

Les disponibilités d'uranium ne sont pas inépuisables. On sait très bien que si on relance une stratégie nucléaire, nous allons nous heurter à un problème identique à celui des énergies fossiles. Seulement, c'est un problème moins visible car on a cru qu'on pouvait subvenir aux besoins en uranium à moindre coût grâce au démantèlement des armes nucléaires et aux stocks accumulés. Or c'est faux, il va falloir de nouveau s'approvisionner en uranium naturel et l'enrichir. Les sources d'uranium sont bien connues. C'est un domaine, où les données sont relativement fiables. Donc, on sait qu'à terme, il y aura des problèmes d'approvisionnement.

*A propos de l'utilisation des biomasses, n'y a-t-il pas un risque de voir apparaître un problème foncier ? Etant donné qu'il faut*

*des surfaces importantes pour produire ce type d'énergie, ne verra-t-on pas la terre devenir un enjeu géostratégique comme le pétrole l'est aujourd'hui ? Il y aura, je l'imagine, une division de la surface en différentes zones. Par exemple, des zones agricoles, des zones destinées aux loisirs. L'Union européenne va avoir besoin de terre. Dans cette optique, l'élargissement de l'Union vers des pays tels l'Ukraine, la Russie disposant de surfaces foncières importantes devient une question cruciale.*

Effectivement, on va avoir à faire avec des problèmes de concurrence des sols. Les exploitants agricoles vont sélectionner la culture du sol en fonction de sa rentabilité. Par exemple, si la culture du colza est plus rentable que celle de la betterave, on aura essentiellement des champs de colza.

L'élargissement à l'Est est crucial. C'est tout à fait pensable que l'Europe pense à s'élargir à l'Est pour des raisons de disponibilités foncières énergétiques.

*L'Islande produit de l'énergie grâce à l'hydrogène. Est-ce que ce type d'énergie alternative est prévu dans l'Union ?*

La filière hydrogène est importante pour l'avenir. Cependant, il faut bien préciser les choses, l'hydrogène n'est pas une source d'énergie, c'est un vecteur d'énergie. Donc, pour produire de l'hydrogène, il faut de l'énergie. Il y a plusieurs moyens de produire de l'hydrogène. Actuellement, on produit de l'hydrogène grâce à un cracking du gaz naturel. Une autre méthode est basée sur l'électrolyse. Des technologies

expérimentales suggèrent en outre la possibilité d'utiliser l'énergie solaire pour produire de l'hydrogène. Toutefois, nous ne sommes pas encore prêts d'un point de vue technologique pour l'utilisation courante de l'hydrogène. Pour arriver à une production industrielle, il va falloir attendre encore longtemps.

*L'Union européenne envisage-t-elle d'utiliser les mouvements marins comme source d'énergie ?*

On y pense. Il y a des idées en l'air. Il va y avoir beaucoup d'idées alternatives. C'est lié uniquement à une question de prix. A partir du moment où les prix des énergies non renouvelables seront trop élevés, il y aura un foisonnement d'idées pour d'autres énergies.

## 9. LA RELATION ENTRE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES SCÉNARIIS.

*La relation entre un scénario et son impact sur l'aménagement du territoire est-elle univoque ? Est-ce une évidence pour un scénario d'impliquer nécessairement une modulation du territoire ?*

Tout d'abord, on est en cours d'élaboration des scénariis. Pour l'instant, nous n'avons montré qu'un aperçu des aspects territoriaux. Nous allons désormais nous concentrer sur la territorialité.

Ensuite, cela dépend des scénariis. Pour certains, c'est assez facile de montrer le lien entre le scénario et son impact sur le territoire. Par exemple, en ce qui concerne les changements climatiques, l'implication sur le territoire est assez évidente. Pour d'autres, c'est nettement moins évident. En matière économique, c'est très difficile d'évaluer réellement les effets de mesures économiques à un niveau local. Il y a beaucoup de facteurs à prendre en compte. De plus, ESPON ne possède pas les données. C'est aussi l'un des gros problèmes d'ESPO, le manque cruel de données fiables sur l'ensemble du territoire européen.

Mais, l'un des buts d'ESPO est de donner à l'Europe et aux Régions, des pistes pour l'aménagement du territoire.

*Pour continuer ces propos, il faut savoir que la plupart du temps, les données Eurostat ne correspondent pas à ce que l'on recherche. De plus, la définition même des concepts varie d'un Etat à l'autre. Par exemple, la notion de logement social est définie totalement différemment en France, en Allemagne ou en Belgique. Cela pourrait être l'un des apports d'ESPO à Eurostat. A savoir fournir une base de statistique minimum pour travailler.*

*L'impact sur le territoire est un élément important. L'impact c'est une rencontre, l'interaction. Donc, c'est la capacité du territoire à réagir à cet impact qui change, ou pas, le territoire. D'où l'intérêt de procéder à des exercices de prospective sur les territoires.*

# Conclusion

**CONCLUSION**

Par Luc Maréchal

Je remercie tous les orateurs qui sont intervenus. Ils ont fourni une information importante pour la prospective dans sa dimension territoriale.

Je voudrais retirer deux brèves conclusions de ce séminaire.

D'une part, nous avons remarqué la nécessité absolue d'avoir de nouvelles informations statistiques et qualitatives sur le territoire européen. Il faut améliorer l'appareil statistique pour mieux connaître l'Europe dans sa totalité et sa diversité.

D'autre part, le portefeuille, selon l'expression de Monsieur Caracostas, des études de prospective de la Direction Générale de la Recherche est impressionnant. Il s'est accumulé, il a évolué pour atteindre des variables visant la dimension sociétale.

Du point de vue de l'aménagement du territoire ou du développement territorial, le

processus de constitution d'un tel portefeuille est en marche. Il y a là un chemin important pour la cohésion territoriale. Depuis 2000, les dimensions cohésion territoriale, aménagement du territoire, développement territorial, patinent au niveau européen. Un souffle nouveau est nécessaire. Ce souffle peut être apporté par la prospective. Car la prospective oblige à revenir aux fondamentaux, aux questions de base. C'est la seule façon pour faire évoluer la gestion du territoire européen. C'est par un vaste débat démocratique alimenté par la prospective qu'on pourra dégager la cohésion territoriale européenne de la sorte de «marais» dans lequel elle se trouve.

Rejoindre le citoyen dans une Europe démocratique, c'est ancrer son futur dans une région, dans un lieu de cette Europe.